

L'ÉCONOMIE

UNE SITUATION DE L'EMPLOI FRAGILE

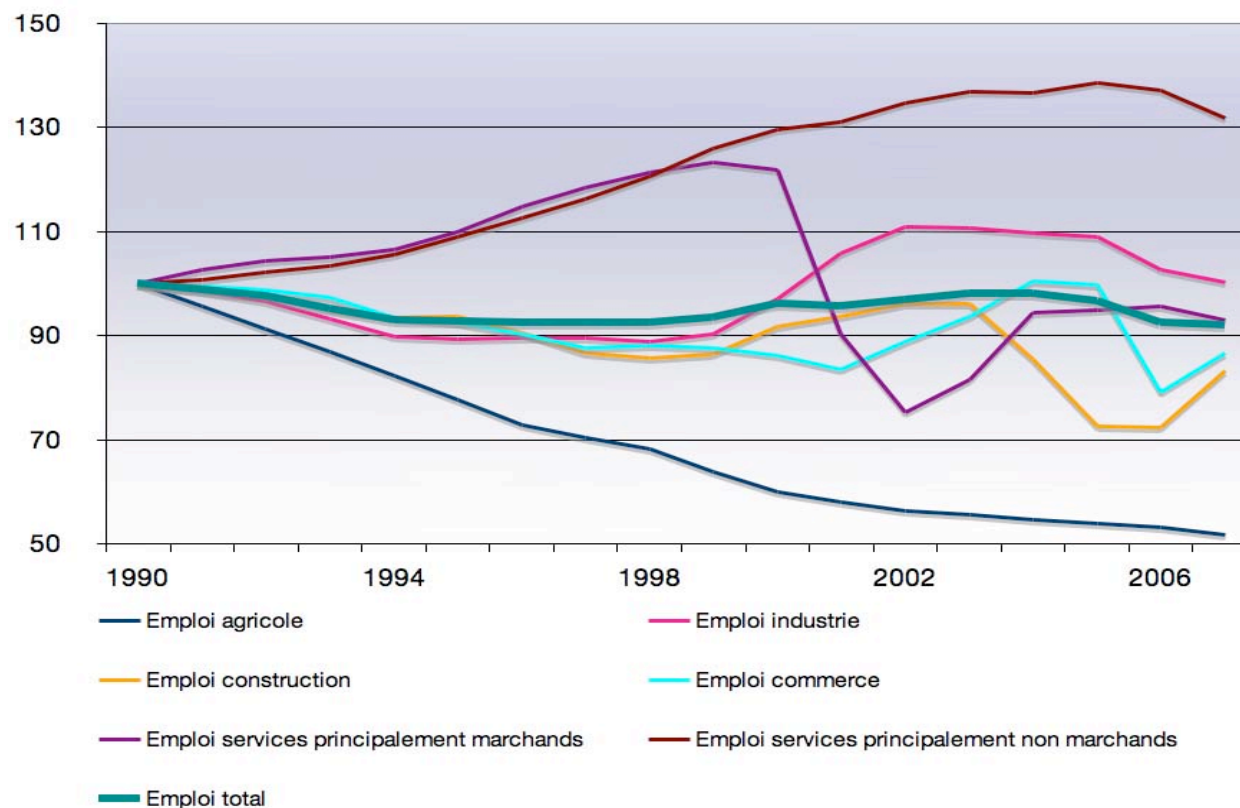
Depuis 1990, le territoire a globalement perdu des emplois, bien qu'il ait connu une phase de stabilisation légèrement à la hausse de son nombre d'emplois au cœur de cette période

Une diminution progressive entraînée par une multiplication de mouvements :

- une chute continue des emplois agricoles ;
- une baisse des emplois de l'ensemble des secteurs entre 1990 et 1999, hormis les emplois de services non marchands et marchands¹ ;

¹ **Services marchands** : transports, activités financières, activités immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers
Service non marchands : l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration publique, les activités associatives.

Evolution de l'emploi par secteurs de 90 à 2007 (indice 100 en 1990)



- Une inversion de ces tendances en 1999 avec :
 - un redressement des courbes de l'emploi industriel, de commerce et de la construction entre 1999 et 2005 ;
 - une chute massive des emplois de services marchands et une stabilisation de la hausse de ceux non marchands.

Le paysage de l'emploi a été dominé par l'évolution des emplois industriels : en effet, en réalité, bien que les emplois de services aient augmenté entre 1990 et 1999 (+153 emplois), ils ont été insuffisants pour compenser la perte d'emplois globale sur cette période et même uniquement celle des emplois agricoles et industriels additionnés (-260 emplois).

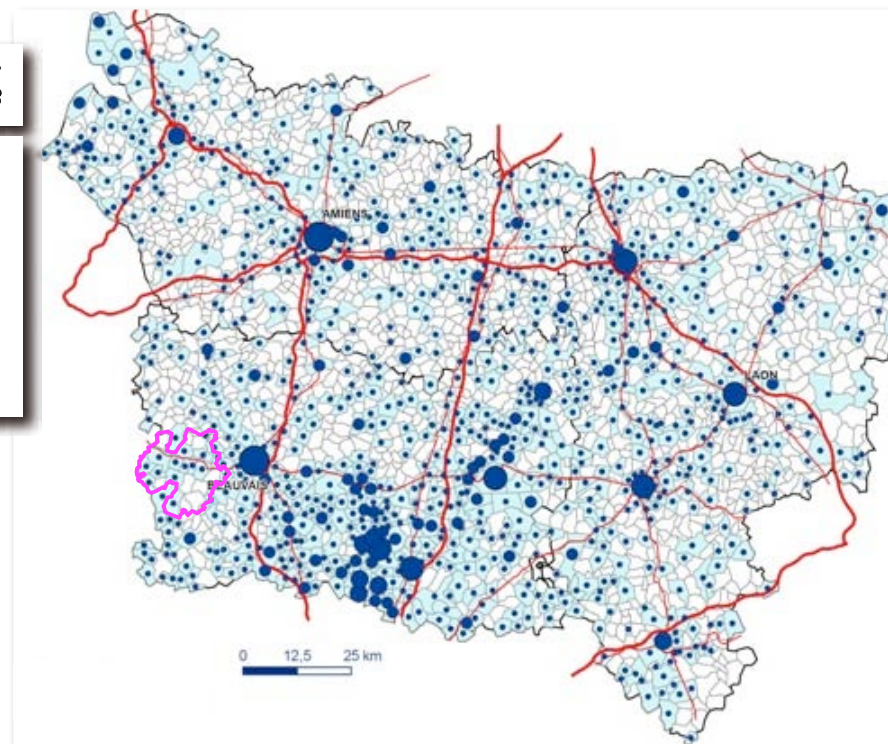
Une rupture particulière s'est mise en place en 1999 : alors que le territoire commençait sa transformation et que des prémices de tertiarisation se manifestaient, la situation s'est étrangement renversée. L'emploi industriel n'as pas été le seul à se relever, la construction et le commerce ont également connu un sursaut positif.

Les réalités économiques dans le Pays de Bray ont commencé à évoluer, mais ni la désindustrialisation ni de nouveaux horizons économiques tertiaires ou résidentiels ne font réellement leur chemin.

Les créations totales d'établissements en 2008

Nombre de créations par commune

- 1 - 9
- 10 - 49
- 50 - 99
- 100 - 249
- 250 - 353



UNE ACTIVITE INDUSTRIELLE PREPONDERANTE

Une vocation industrielle qui surpasse les autres secteurs économiques

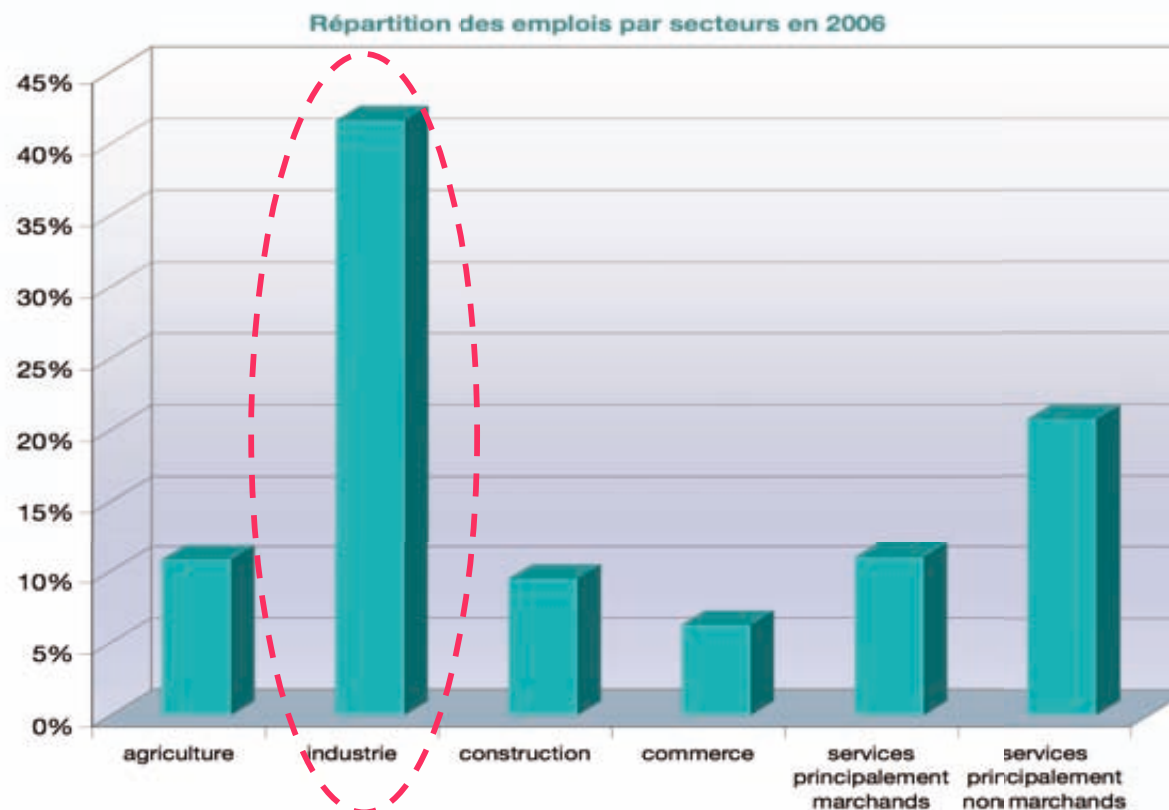
L'activité industrielle est prédominante : elle représente 42 % des emplois (18% au plan national).

Les services non-marchands (*c'est-à-dire : l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration publique, les activités associatives*) occupent la seconde position, mais pèsent 2 fois moins, avec près de 460 emplois et 21 % de l'emploi total.

Au global, le Pays de Bray présente un visage économique particulièrement industriel où l'emploi tertiaire (*commerces, services marchands et non marchands*) atteint des niveaux très faibles au regard des moyennes nationales :

- 38 % seulement des emplois sont tertiaires,
- contre 76 % au niveau national, chiffre en expansion rapide!

Même au sein de la Picardie, région la plus industrielle de France, la « tonalité » industrielle du Pays de Bray est très marquée.



Une industrie automobile dominante, suivi par celle des biens intermédiaires

À l'image de la zone d'emploi de Beauvaisis, le territoire présente une certaine diversité d'activité industrielle notamment au regard de sa taille et de son caractère rural.

L'industrie automobile représente une partie importante des emplois, ce qui peut entraîner des problématiques dures pour le territoire car c'est un secteur tout particulièrement fragilisé.

Rieter Automotive France SA, 2ème plus grosse entreprise du territoire, concentre une partie des emplois du secteur.

Depuis l'année 2008, avec la crise économique mondiale, elle connaît d'importantes difficultés.

Jusqu'à présent, il semble que le territoire avait été protégé de l'affaiblissement de ce secteur, comme cela a été le cas en général dans la zone d'emploi de Beauvais (Dans ce secteur, la baisse d'activité des gros équipementiers automobiles a permis progressivement au tissu local de sous-traitants de rebondir vers de nouvelles niches).

L'industrie des biens intermédiaires occupe également une place importante dans le territoire. Cela tient notamment à la présence de la société Imerys Tc (fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite).

Les 5 plus grands établissements employeurs du canton au 1^{er} janvier 2005 (ou les établissements de plus de 50 salariés)

Établissement	Statut ¹	Commune d'implantation	Activité principale	Tranche d'effectifs
TREFIMETAUX	nsp	Sérifontaine	Première transformation du cuivre	250 à 499
IMERYSTC	nsp	Saint-Germer-de-Fly	Fabrication de briques	100 à 199
RIETER AUTOMOTIVE FRANCE SA	nsp	Lachapelle-aux-Pots	Fabrication d'équipements automobiles	100 à 199
FERME DU PRE SAS	sp	Sérifontaine	Industries alimentaires n.c.a.	100 à 199
COLLEGE NATIONALISE LES FONTAINETTES	sp	Lachapelle-aux-Pots	Enseignement secondaire général	50 à 99

¹nsp : non siège productif sp : siège productif

Source : Insee, Clap

Notons également la proximité avec Sérifontaine qui possède deux établissements importants : Trefimétaux et La ferme du Prés (agroalimentaire).

- Le premier, dont la restructuration annoncée en juin dernier va conduire à sa fermeture prochaine (d'ici fin 2009), constituait encore récemment le 1^{er} site d'emplois de la commune, sa fermeture entraînant ainsi une situation difficile pour la commune.
- La seconde est une entreprise de fabrication et commercialisation de produits alimentaires et animales et emploie une cinquantaine de 50 salariés (2001).

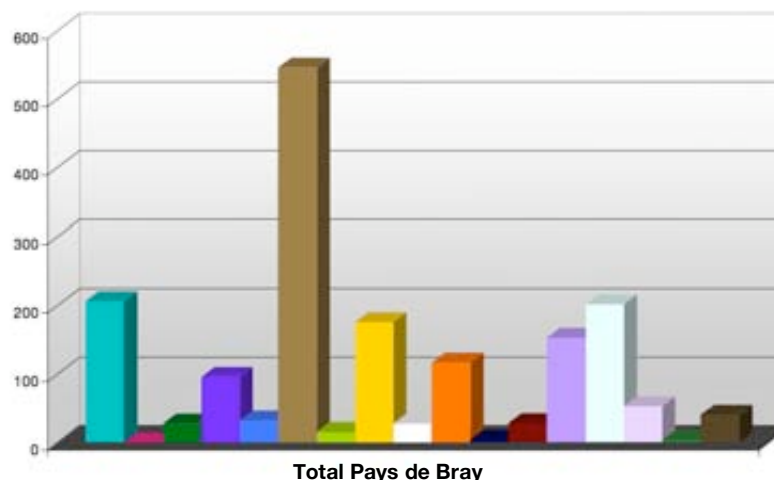
Plus précisément en 2006, l'emploi industriel se décompose de la manière suivante :

- Le secteur le plus important rassemble un 1/3 des emplois industriels : 550 emplois dans l'industrie automobile ;
- La métallurgie et la transformation des métaux fournissent 12 % des emplois industriels du secteur (200);
- 4 secteurs occupent un gros tiers des emplois :
 - l'industrie agricole,
 - celle des équipements mécaniques,
 - le secteur de la chimie, du caoutchouc et du plastique,
 - ainsi que celui de la pharmacie.

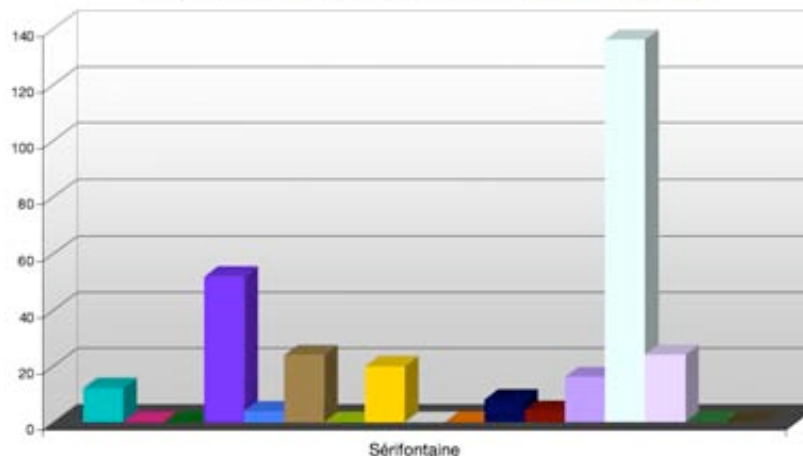
Ils représentent chacun autour de 150 à 200 emplois, soit pour chacun de ces secteurs, entre 7 et 10 % des effectifs des emplois industriels,

- Les 20 % d'emplois restant se partagent entre l'ensemble des activités industrielles, l'habillement et la production de carburants étant les seuls secteurs absents. Ils présentent à chaque fois un nombre d'emplois assez réduit (entre 150 et 4 emplois).

Répartition des emplois industriels en 2006- CCPB



Répartition des emplois industriels en 2006- Sérifontaine



La tendance récente depuis 1999, la prépondérance industrielle s'affirme à nouveau

Récemment, alors que les autres territoires se tertiarisent et que Sérifontaine perd ses emplois industriels, l'activité industrielle connaît une embellie

Contrairement à la période 90-99, l'emploi industriel a progressé avec la création de 150 emplois environ.

Les gains d'emplois concernent l'ensemble des secteurs industriels mais surtout :

- Plus d'un tiers dans l'industrie automobile ;
- Plus de la moitié, pour l'industrie des biens intermédiaires ;
- Et une vingtaine d'emplois seulement dans le domaine des biens d'équipement.

La résistance du secteur industriel dans le Pays de Bray, alors que le contexte national est peu florissant, indique un fait très important pour le territoire : il est identifié pour ses atouts propres et sa capacité à répondre aux besoins des industries.

Ces atouts couvrent des champs larges tels que : localisation, accessibilité, tissu industriel et urbain environnant, surfaces disponibles, services associés, accueil des entreprises, présence et qualité de la main d'œuvre, attractivité résidentielle, qui concernent plus ou moins le Pays de Bray

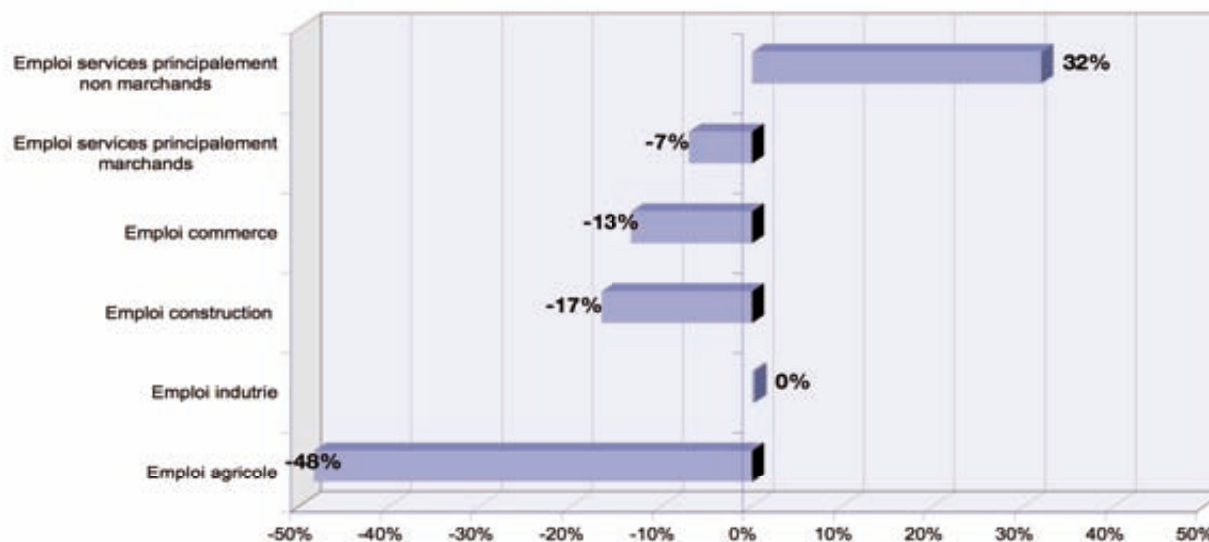
Le territoire bénéficie d'atouts de localisation évidents, avec l'axe de la RN 31, axe important qui traverse l'Oise et relie notamment le territoire d'un côté à Beauvais, et de l'autre côté, à Rouen-Le Havre.

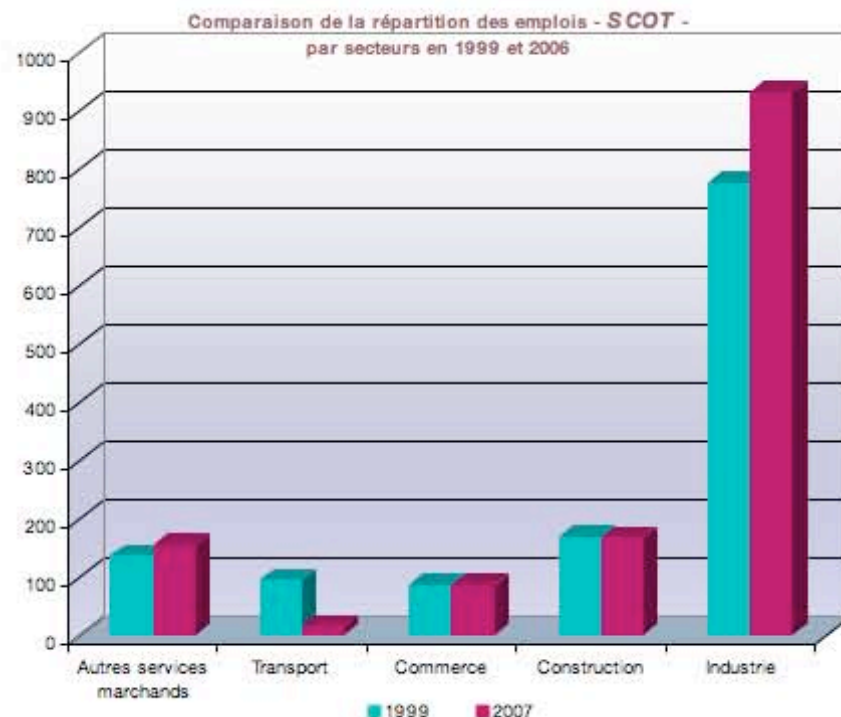
D'autres avantages peuvent être pointés par les entreprises :

La présence d'un tissu local industriel ancien qui identifie le territoire ;

- La petite taille des entreprises et leur implantation locale (familiale), qui les rend moins sujettes à d'importants mouvements de délocalisation et plus flexibles pour s'adapter à des nouvelles demandes des secteurs industriels ;
- La présence d'une main d'œuvre disponible, abondante et adaptée aux demandes des entreprises,
- La proximité avec l'agglomération de Beauvais (services aux entreprises).

Evolution des emplois totaux par secteurs entre 1990 et 2007 (%)

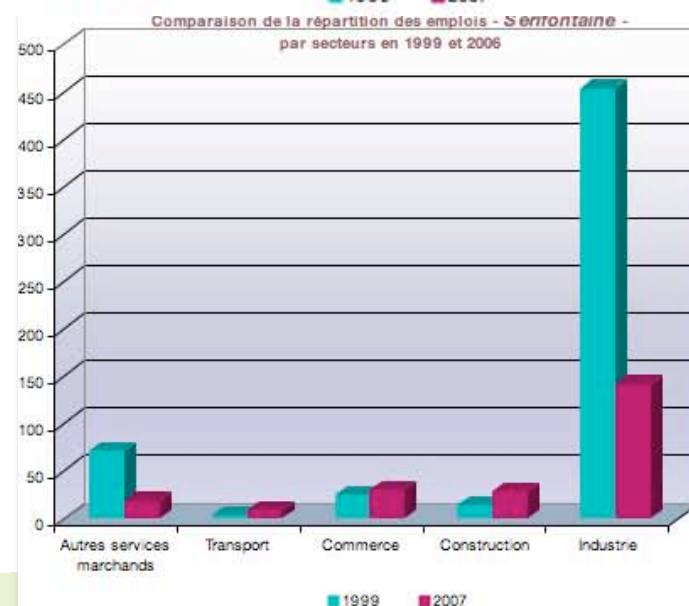
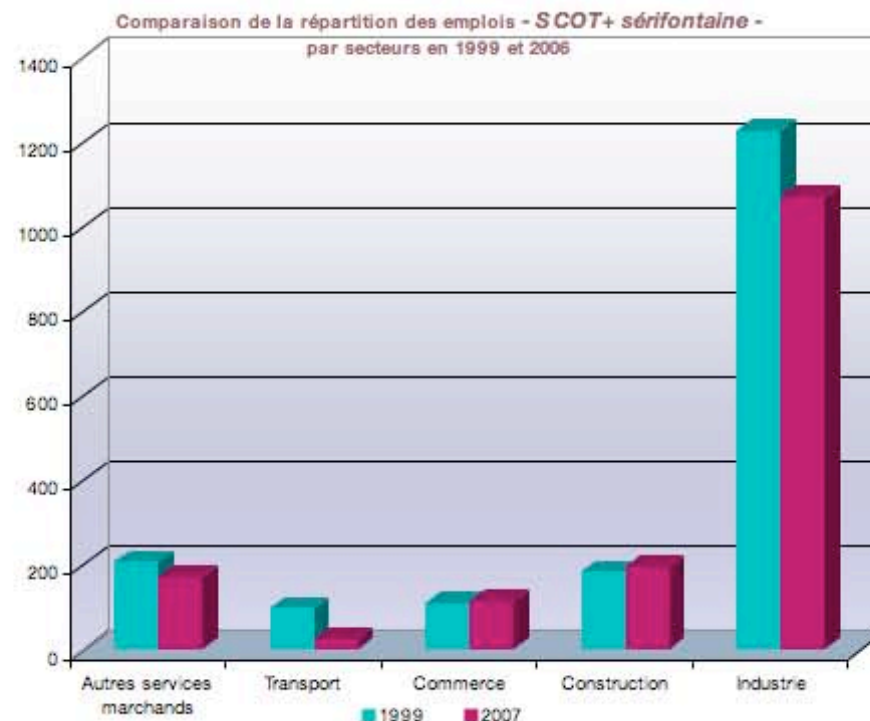


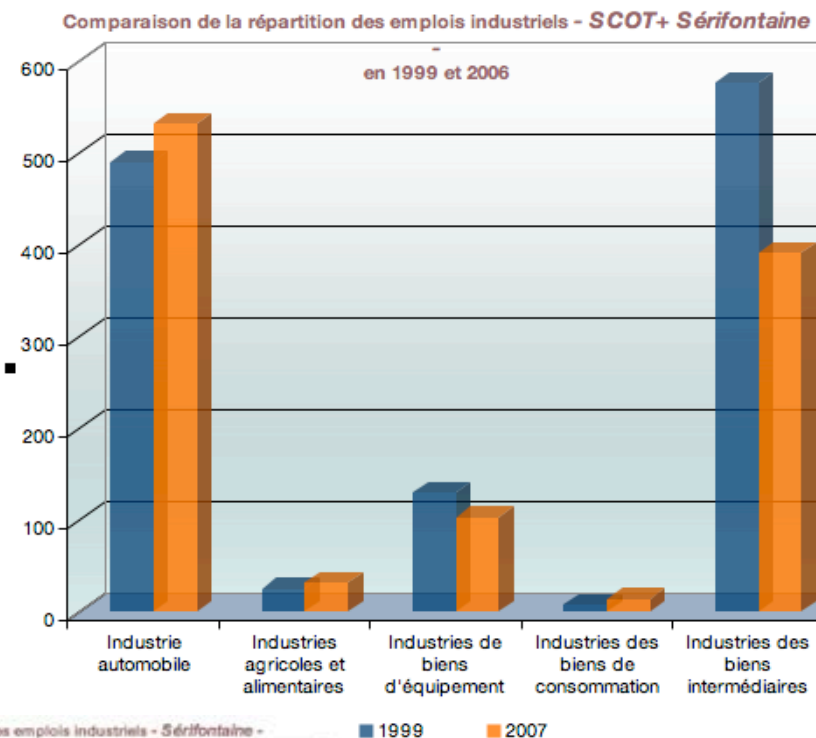
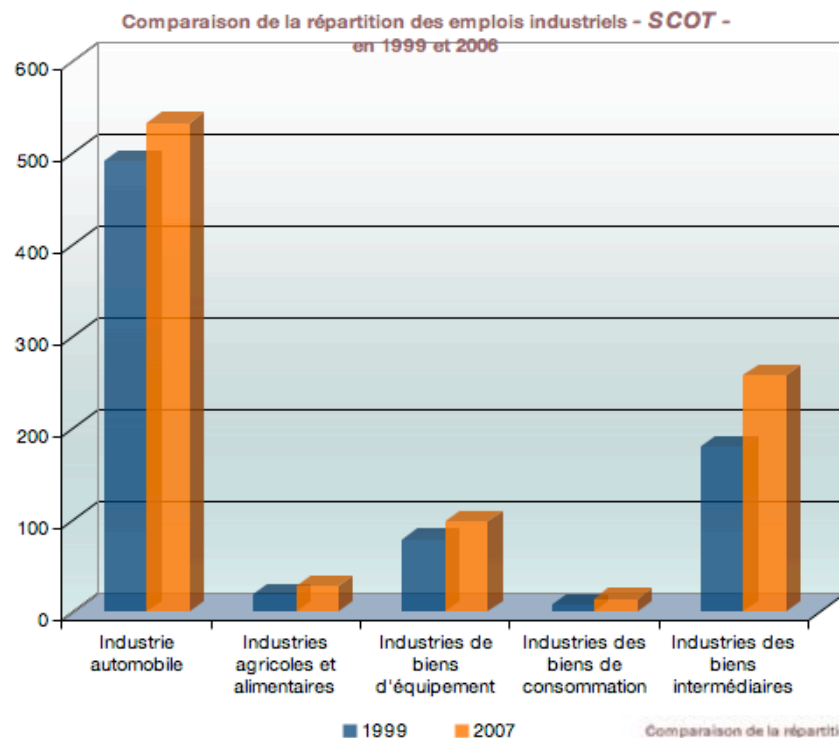


**Comparaison de la répartition des emplois,
par secteurs, en 1999 et 2006**

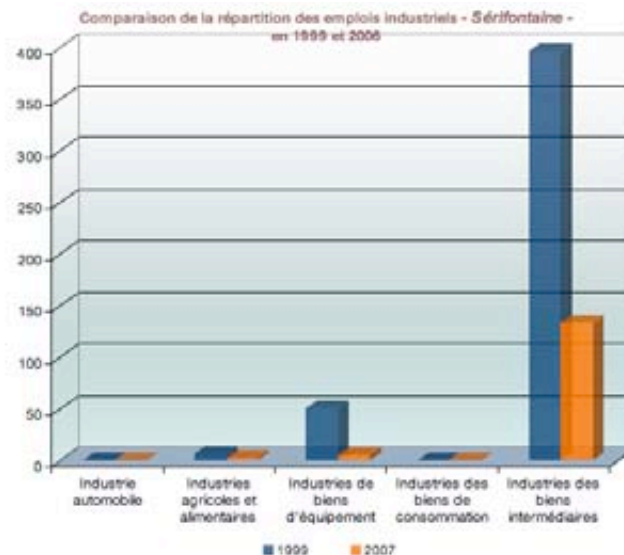
La situation de Sérifontaine : 1 000 emplois en 2006, qui se répartissent environ un gros tiers en emploi industriel, un autre tiers pour les services marchands, 13 % dans le commerce, 1/5 dans les services non marchands, 6 % dans la construction.

Entre 1999 et 2007, on enregistre une forte baisse des emplois industriels dans le territoire.





- **Biens intermédiaires** : produits minéraux, textile, chimie, caoutchouc, plastique, métallurgie et transformation des métaux, industrie des composants électriques et électroniques.
- **Biens de consommation** : habillement, cuir, édition, imprimerie, reproduction, pharmacie, parfumerie et entretien, équipement du foyer
- **Biens d'équipements** : Construction navale, aéronautique et ferroviaire, équipements mécaniques, équipements électriques et électroniques



Comparaison de la répartition des emplois industriels, en 1999 et 2006

UNE ÉCONOMIE TERTIAIRE ET RÉSIDENTIELLE FAIBLE ET SOUS EXPLOITÉE

Une part des emplois de services très faible au regard du potentiel proche

Les services, en excluant le secteur commercial, occupent un tiers des emplois du territoire, ce qui n'est bien sûr pas négligeable, mais qui est insuffisant pour former un secteur tertiaire visible et véritablement constitué.

Il n'existe pas encore de véritable tertiarisation du paysage économique dans le Pays de Bray (cf. définition page suivante).

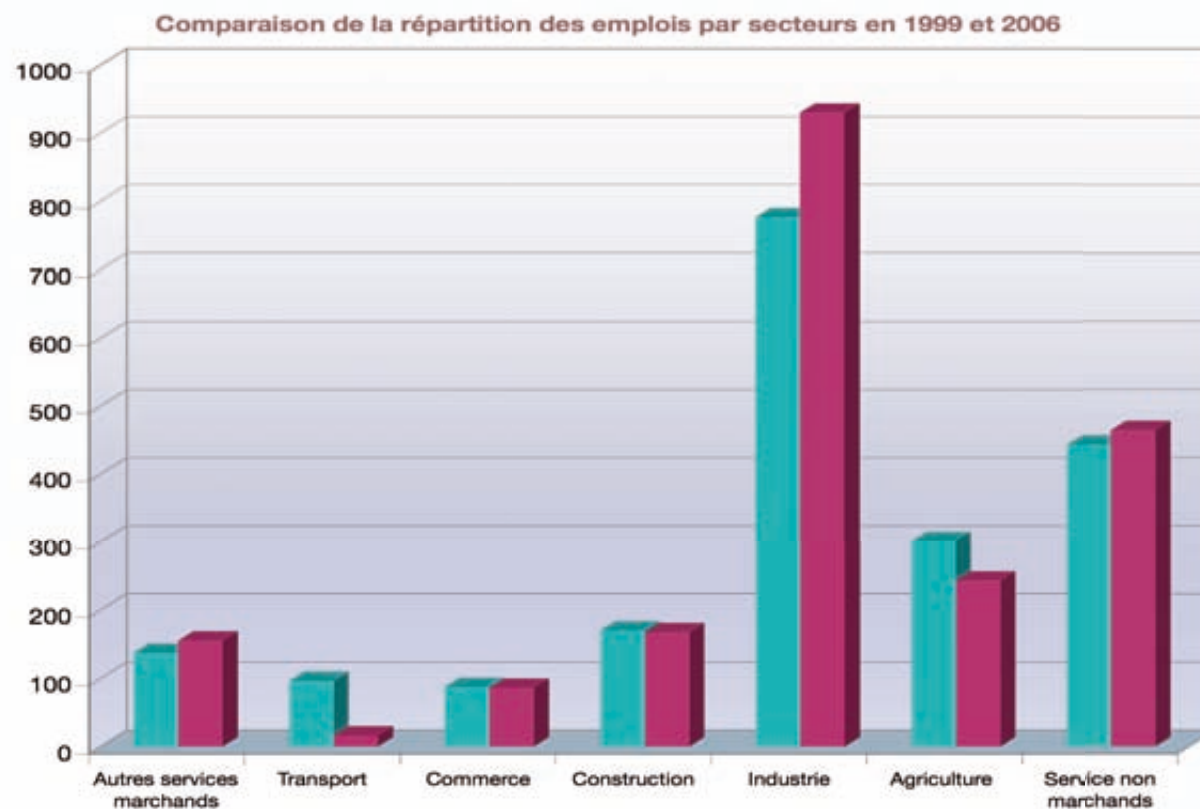
Le territoire a connu des évolutions divergentes des emplois de services dans la période 1990/2007 mais, au global :

- il a perdu 7% d'emplois de services marchands,
- l'augmentation des services concerne uniquement le secteur non marchand (+ 32%).

Les autres secteurs, construction et commerce, se sont également affaiblis, activités qui auraient pu pourtant être stimulées par l'installation de nouvelles populations : le solde migratoire a été positif mais son rythme à la baisse sur la période, n'a pas été d'ampleur suffisante pour permettre à l'affirmation d'une économie résidentielle.

De surcroît, sur le plan des services (au contraire de l'industrie) la proximité avec l'agglomération de Beauvais joue en défaveur du Pays de Bray, l'économie tertiaire et

résidentielle s'y développant en priorité (présence de l'aéroport de Beauvais-Tillé favorable à la montée des services, attractivité commerciale...).



Il est important toutefois, de relever qu'au début des années 90, les emplois de services ont progressé (+ 62 emplois) et que la construction et le commerce présentent également des signes de relance dans la période plus récente.

Ces soubresauts d'évolution peuvent être l'expression d'un processus irrégulier et incomplet de tertiarisation de l'économie et d'affirmation de secteurs économiques plus résidentiels (cf. encadré ci-contre) :

- **Le développement des activités tertiaires** correspond à un mouvement général de fond mêlant désindustrialisation et transformation des modes de production, où l'on constate notamment, en bref, que les activités de production nécessitent moins de salariés et à l'opposé, les fonctions d'encadrement augmentent.
- **Le développement des activités résidentielles** recouvre un phénomène économique et territorial, où la production de richesses localement procède majoritairement de la présence de populations : on trouve alors plus d'entreprises qui « travaillent » pour des gens qui habitent ou visitent le territoire et moins d'entreprises qui produisent pour une diffusion extérieure.

Tertiarisation et économie résidentielle

L'évolution, bien connue, vers le tertiaire est généralement perçue comme une désindustrialisation, elle-même considérée comme le produit d'une délocalisation.

Toutefois, l'analyse de l'évolution économique d'un territoire d'origine rurale et industrielle, doit tenir compte de plusieurs facteurs :

- d'une part, la classification secondaire/tertiaire ne prend pas en compte les évolutions industrielles : lorsqu'une entreprise industrielle se recentre sur son métier principal et « externalise » certaines fonctions comme le gardiennage ou le nettoyage, ces emplois passent du secondaire au tertiaire alors que leur nature n'a pas changé (en revanche, leur statut et leur convention collective a généralement évolué...).
- d'autre part, le tertiaire recouvre deux types d'activités très dissemblables : le tertiaire productif (par exemple : le commerce de gros à destination des entreprises ou l'ingénierie) et le tertiaire résidentiel (commerce de détail, activités sociales ou culturelles).

La différence entre ces deux secteurs ne tient pas à la nature de leurs activités, mais à l'échelle de leur action :

- Les activités productives produisent et vendent des services principalement à l'extérieur du territoire (et font donc, au moins partiellement, bénéficier le territoire des revenus acquis à l'extérieur),
- Les activités résidentielles ou présentes, liées à la présence d'une population (permanente ou touristique), consomment sur place des revenus acquis dans le territoire ou à l'extérieur (via les activités productives, les transferts sociaux dont les retraites, les dépenses touristiques, etc...).

Dans l'analyse territoriale, ces deux notions sont extrêmement importantes, car elles définissent ce qui est éventuellement délocalisable (par nature, les activités présentes ne le sont pas) et la capacité d'un territoire, au-delà des activités productives qui y sont localisées, à capter des revenus générés à l'extérieur via l'arrivée de personnes travaillant à l'extérieur, via le tourisme, etc...

Au sein des emplois de services, 65% sont non marchands.

L'augmentation des besoins de services des populations locales ou qui s'implantent, joue ainsi d'abord au bénéfice des emplois des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale : la santé et l'action sociale représentent à eux seuls les trois quarts du total, soit presque 1 500 emplois.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce constat :

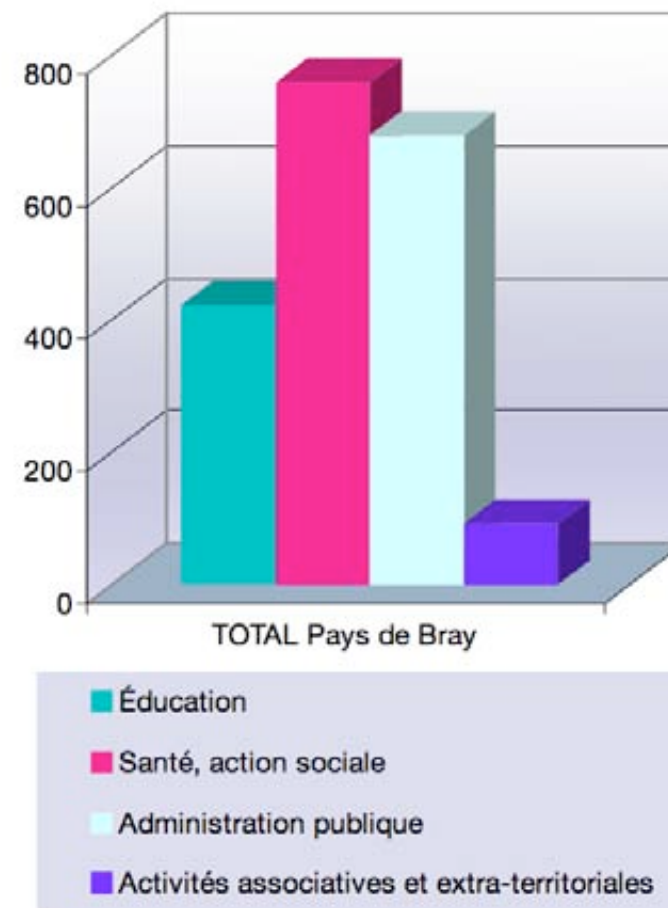
- Territoire rural, le Pays de Bray possède une tradition de services de proximité à la personne qui se sont installés dans ses pôles ruraux ;
- La concurrence avec l'agglomération de Beauvais pour ces types de services est moins réelle que pour les commerces ;
- Les besoins éducatifs, de santé et sociaux sont importants et cela depuis les années 70, période à laquelle l'arrivée de nouvelles populations débute.

Le caractère industriel et les faibles niveaux de revenu de la population expliquent également la nécessité de pourvoir à ces services au sein même du territoire.

Malgré un développement démographique qui tend à s'essouffler, les mutations de la population entraînent des nouveaux besoins ciblés (vieillesse, arrivées de nouveaux rurbains) auxquels ces services non marchands peuvent en partie répondre.

Toutefois, sans stimulation du secteur de l'économie résidentielle au global, notamment par le maintien d'un niveau suffisant d'attractivité démographique, nombre des services encore présents dans le Pays de Bray auront tendance à se regrouper et à se localiser dans les agglomérations proches (Beauvais, Gournay-en-Bray...).

Répartition des emplois de services non marchands en 2006



Les services marchands occupent seulement du tiers des emplois totaux de services.

Le Pays de Bray bénéficie d'une bonne diversité de services, seule la recherche et développement n'étant pas représenté comme c'est l'habitude dans les territoires ruraux. Les secteurs des transports, du conseil et de l'assistance, des services opérationnels sont les mieux représentés : **plus de la moitié des emplois de services non marchands est donc lié aux prémices d'une tertiarisation.**

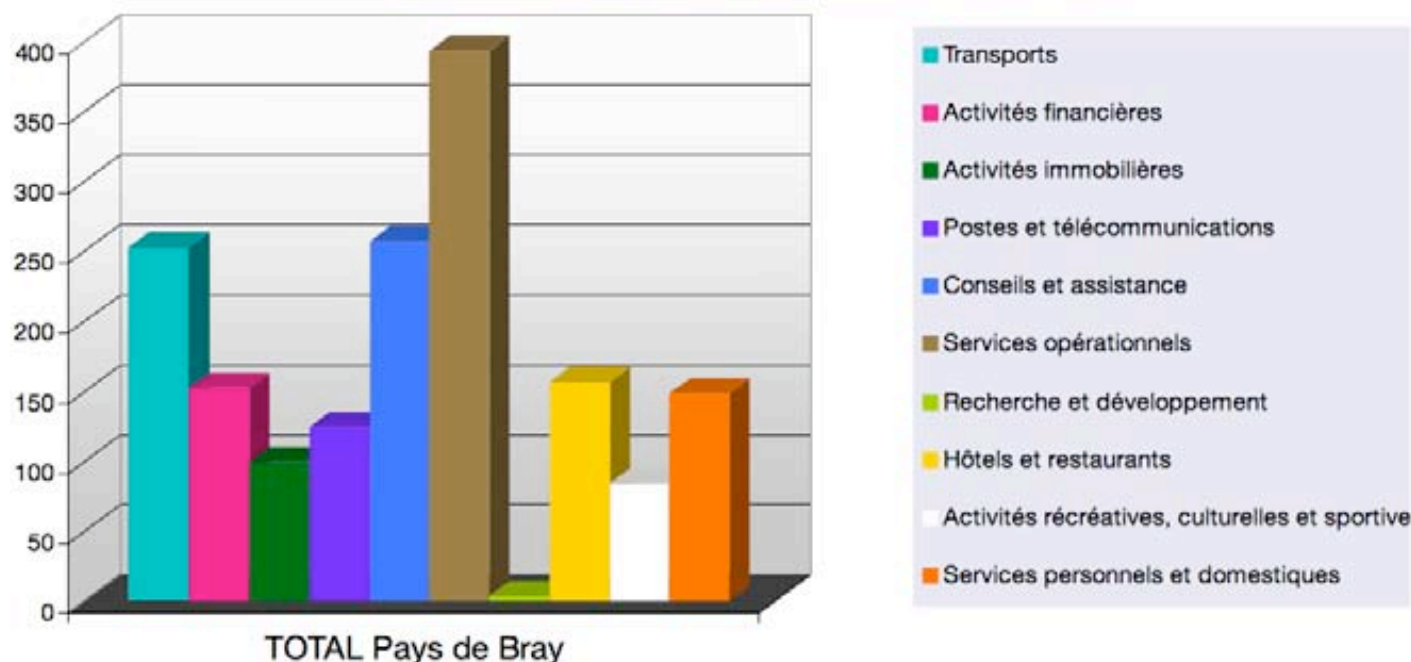
En effet, ces domaines recouvrent des activités issues de l'externalisation des tâches des entreprises. Les services opérationnels notamment sont une conséquence directe du recentrage des entreprises sur leur activité principale, ce qui favorise la création d'autres entreprises particulières ciblées sur ces tâches.

Les autres domaines de services qui peuvent être plus liés à l'économie résidentielle tels que les activités immobilières, celles

récréatives ou les hôtels/restaurants notamment, ont la particularité de compter un nombre faible d'emplois (entre 100 et 150, ce qui signifie moins de 2 % des emplois totaux), mais d'être tous un peu présents.

Le territoire possède ainsi diverses potentialités de diversification de son économie ainsi que des bases pour renforcer les activités résidentielles.

Répartition des emplois de services marchands en 2006

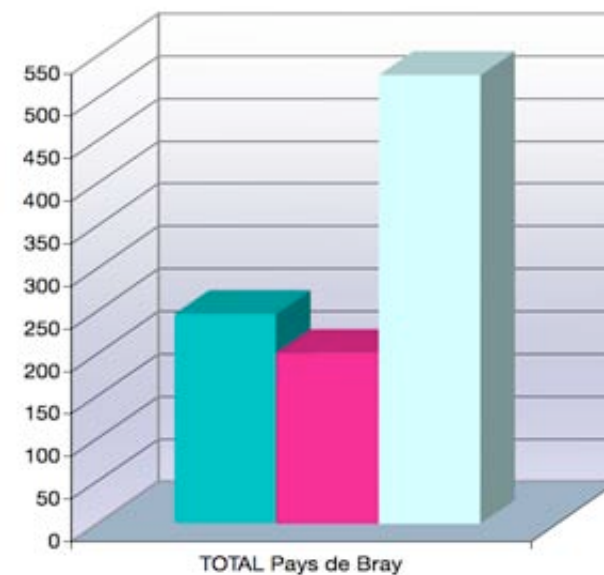




Le commerce représente 6 % des emplois totaux du Pays.

Il se décompose pour plus de la moitié, en commerce de détail (soit plus de 500 emplois), tandis que les autres domaines d'activité possèdent quasiment chacun $\frac{1}{4}$ des emplois restant (respectivement 250 environ pour le commerce et la réparation automobile et 200 environ pour le commerce de gros et intermédiaire). **Le territoire bénéficie d'une desserte en commerce de proximité, avec la présence de 3 pôles de centralité** (St-Germer-de-Fly, Le-Coudray-Saint-Germer, La-Chapelle-aux-Pots - cf. partie équipement).

Répartition des emplois de commerces en 2006



- Commerce et réparation automobile
- Commerce de gros, intermédiaires
- Commerce de détail, réparations

L'AGRICULTURE : UN PILIER DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE, MAIS UNE ACTIVITE ÉCONOMIQUEMENT AFFAIBLIE

La place spatiale de l'agriculture dans le Pays de Bray

Malgré les transformations du secteur, la place territoriale et sociale de l'agriculture est encore importante

Dans le Pays de Bray, l'agriculture joue un rôle primordial dans l'occupation du territoire, la structuration des paysages, l'organisation du bâti et l'implantation des villes, des bourgs et des villages.

En outre, dans ce territoire, elle est et elle reste **une activité économique importante (11% des emplois), créatrice de productions et de richesses.**

Il est évident que le secteur rencontre des fragilités, qui appellent à des réponses :

- dépendantes d'une part, des dispositifs d'aide financière dont l'agriculture peut faire l'objet au titre de ses multiples fonctions (nombre des conditions économiques qui régissent l'activité agricole sont déterminées à l'échelon européen),
- et d'autre part, qui interpellent le SCOT et ses outils qui peuvent participer à assurer la viabilité économique des exploitations et in fine, leur pérennité.

Les petites régions agricoles

Il s'agit d'un échelon défini par l'INSEE, en accord avec le ministère chargé de l'agriculture. Elles ont été déterminées en fonction de leur vocation agricole dominante (présence d'exploitations pratiquant sensiblement les mêmes systèmes de cultures et d'élevages).

L'agriculture est profondément enracinée dans un territoire qui définit ses potentialités économiques et qui constitue sa « matière première ».

Un des aspects de l'évolution récente de l'agriculture dans le Pays de Bray est le fait que, malgré une part économique qui reste importante (11% des emplois totaux contre 4 % pour la Picardie et 2 % pour l'Oise), **l'emploi agricole a diminué de moitié depuis 1990. L'agriculture du Pays de Bray a suivi la tendance générale de regroupement des exploitations agricoles** : le nombre d'exploitations et d'emplois a fortement chuté, au terme d'un processus de concentration économique lié aux conditions d'un marché largement organisé à l'échelle européenne et aux progrès des rendements.



Plus de 2/3 du territoire est agricole.

- En 2000, la SAU (Surface Agricole Utile) s'élève à 14 304 hectares, soit 64 % de la surface du territoire. Le recensement agricole relève une diminution importante de la SAU entre 1979 et 2000, de 9 %, soit plus de 2 000 ha.
- D'après Corine Land Cover, les terres agricoles occupent en 2006, 77 % du territoire, avec 17 274 ha. La diminution enregistrée par Corine Land Cover entre 1990 et 2006 est de 207 ha. Cet inventaire européen identifie la répartition des surfaces du territoire du Pays de Bray :
 - 871 ha de territoire artificialisé, soit 3,8 % du Pays de Bray, en progression de 1 % depuis 1990 ;
 - 17 174 ha de terres agricoles, soit 76,2 % du territoire ;
 - 4 456 ha de surfaces de forêt et milieux naturels ; 19,6 % du territoire ;
 - 30 ha de zones humides ; soit 0,1 % du territoire ;
 - 25 ha de surface en eau, soit 0,1 % du territoire.

Si les données du recensement agricole et de Corine Land Cover sont divergentes, elles permettent toutes deux de conclure que :

- la surface agricole constitue une surface prédominante;
- les évolutions spatiales tendent à une diminution des terres agricoles au profit des terres artificialisées. Il en revanche difficile de déterminer le niveau de cette artificialisation et notamment pour la période récente.
- Les surfaces effectivement cultivées (SAU) sont en nette diminution, le recensement agricole étant à cet égard particulièrement précis.

Les données Corine Land Cover précisent la typologie de l'occupation du sol du Pays de Bray, qui est avant tout un territoire agricole mais qui présente aussi **des surfaces importantes de forêts et de milieux naturels**.

Cette donnée n'est pas anodine car, elle peut être le signe que l'évolution de terres agricoles mesurée par le recensement agricole n'est pas uniquement le fait de l'urbanisation, même si cela en constitue une part principale, et que la transformation de surfaces cultivées en terres protégées en tant que milieux naturels d'intérêt joue sûrement un rôle également.

La base Corine Land Cover vise à faire un inventaire de l'occupation physique du sol européen. A partir d'images satellites de précision 20 mètres, elle ne référence, en règle générale, que les espaces homogènes de plus de 25 ha (photo-interprétation). Ce seuil la rend peu adaptée à l'observation des évolutions lentes ou sporadiques de l'urbanisation. Ce manque de précision la rend par ailleurs inadéquate pour une analyse à l'échelle communale : certaines communes peuvent apparaître comme non urbanisées, non pas par absence de tissu urbain, mais de par sa répartition en poches, de superficie inférieure à 25 ha chacune. Les données sont disponibles pour 1990, 2000 et 2006, permettant d'établir des comparaisons dans le temps.

De par ses méthodes et objets, les mesures ainsi réalisées cette base des données constituent quoi qu'il en soit des indications *à minima* de l'urbanisation.

Les derniers recensements agricoles ont été réalisés en 1970, 1979, 1988 et 2000. Ils offrent un portrait instantané, complet et détaillé : population agricole, surfaces végétales, y compris viticoles, effectifs animaux, moyens de production, activités annexes, etc. Il est réalisé par un travail de terrain et d'enquêtes auprès des exploitants.

Évolution des surfaces agricoles utilisées (terres destinées à la production agricole incluant les jachères) d'après le recensement agricole de 2000 *

	Superficie totale	Superficie agricole utilisée		Superficie agricole utilisée		Superficie agricole utilisée		Evolution 79/2000	Evolution 1988/2000
	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Part de la superficie totale	Superficie (ha)	Part de la superficie totale	Superficie (ha)	Part de la superficie totale		
	2000	1979	1979	1988	1988	2000	2000		
BLACOURT	1 149	625	54%	542	47%	723	63%	9%	16%
COUDRAY-SAINT-GERMER	1 348	774	57%	665	49%	598	44%	-13%	-5%
CUIGY-EN-BRAY	981	726	74%	704	72%	495	50%	-24%	-21%
ESPAUBOURG	599	265	44%	236	39%	14	2%	-42%	-37%
FLAVACOURT	1 851	1 731	94%	1 716	93%	1 940	105%	11%	12%
HODENC-EN-BRAY	994	653	66%	481	48%	299	30%	-36%	-18%
LABOSSE	1 422	1 070	75%	1 024	72%	1 133	80%	4%	8%
LACHAPELLE-AUX-POTS	985	683	69%	513	52%	387	39%	-30%	-13%
LALANDE-EN-SON	599	345	58%	261	44%	116	19%	-38%	-24%
LALANDELLE	1 123	614	55%	686	61%	732	65%	11%	4%
LHERAULE	276	94	34%	126	46%	0	0%	-34%	-46%
ONS-EN-BRAY	1 395	1 163	83%	1 070	77%	688	49%	-34%	-27%
PUISEUX-EN-BRAY	801	853	106%	819	102%	1 007	126%	19%	23%
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	638	359	56%	375	59%	572	90%	33%	31%
SAINT-GERMER-DE-FLY	1 990	1 538	77%	1 455	73%	1 071	54%	-23%	-19%
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	1 080	743	69%	883	82%	841	78%	9%	-4%
TALMONTIERS	923	516	56%	584	63%	436	47%	-9%	-16%
VAUMAIN	810	425	52%	308	38%	299	37%	-16%	-1%
VAUROY	974	828	85%	678	70%	668	69%	-16%	-1%
VILLEMBRAY	653	566	87%	662	101%	507	78%	-9%	-24%
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	990	907	92%	926	94%	885	89%	-2%	-4%
VILLERS-SUR-AUCHY	859	871	101%	907	106%	898	105%	3%	-1%
Total	22 440	16 349	73%	15 621	70%	14 309	64%	-9%	-6%
SERIFONTAINE	2 043	1 143	56%	1 018	50%	1 032	51%	-5%	1%
Total (avec Sérifontaine)	24 483	17 492	129%	16 639	119%	15 341	114%	-15%	-5%

Commune	Evolution des terres agricoles d'après Corine Land Cover *			Evolution des terres artificialisées d'après Corine Land Cover *		
	Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006	Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006
BLACOURT	0	0	0	0	0	0
LE COUDRAY-SAINT-GERMER	0	175	175	0	0	0
CUIGY-EN-BRAY	0	-352	-352	0	0	0
ESPAUBOURG	0	803	803	0	0	0
FLAVACOURT	0	-518	-518	0	0	0
HODENC-EN-BRAY	-29	178	149	29	0	29
LABOSSE	0	-468	-468	0	0	0
LACHAPELLE-AUX-POTS	-28	-88	-116	28	0	28
LALANDE-EN-SON	0	11	11	0	0	0
LALANDELLE	-63	258	195	63	0	63
LHERAULE	0	579	579	0	0	0
ONS-EN-BRAY	0	-267	-267	0	0	0
PUISEUX-EN-BRAY	19	-586	-567	-19	0	-19
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	0	596	596	0	0	0
SAINT-GERMER-DE-FLY	-98	-977	-1 075	104	0	104
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	58	-483	-425	-34	0	-34
TALMONTIERS	0	977	977	0	0	0
LE VAUMAIN	0	234	234	0	0	0
LE VAUROUX	-46	-86	-132	46	0	46
VILLEMBRAY	0	0	0	0	0	0
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	0	0	0	0	0	0
VILLERS-SUR-AUCHY	-7	0	-7	0	0	0
total	-194	-13	-207	218	0	218
SERIFONTAINE	-1	0	0	0	0	0

Les points de rencontre entre exploitations agricoles et développement urbain

Au vu des données disponibles, il apparaît intéressant de montrer quels sont les secteurs d'attention où peuvent être relevés, entre 1 990 et 2006 (une carte page suivante présente ces informations) :

- Une forte diminution des terres agricoles (données Corine Land Cover) ;
- Une forte construction de logements (données Sitedel).

Il est également possible de localiser les données DREAL sur la consommation d'espace par l'habitat (données des permis de construire-carte dans les pages suivantes).

Le regroupement de ces informations fournit des tendances auxquelles correspondent des niveaux d'attention à porter selon les communes (carte carte dans les pages suivantes).

Les données DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) sont basées sur la taille des terrains des permis de construire pour toute construction neuve.

Elles sont donc très précises. Elles ne permettent pas en revanche de connaître l'état initial de l'urbanisation, et ne prennent en compte que l'impact de l'habitat (qui constitue certes l'essentiel), mais non les routes, zones industrielles, etc.

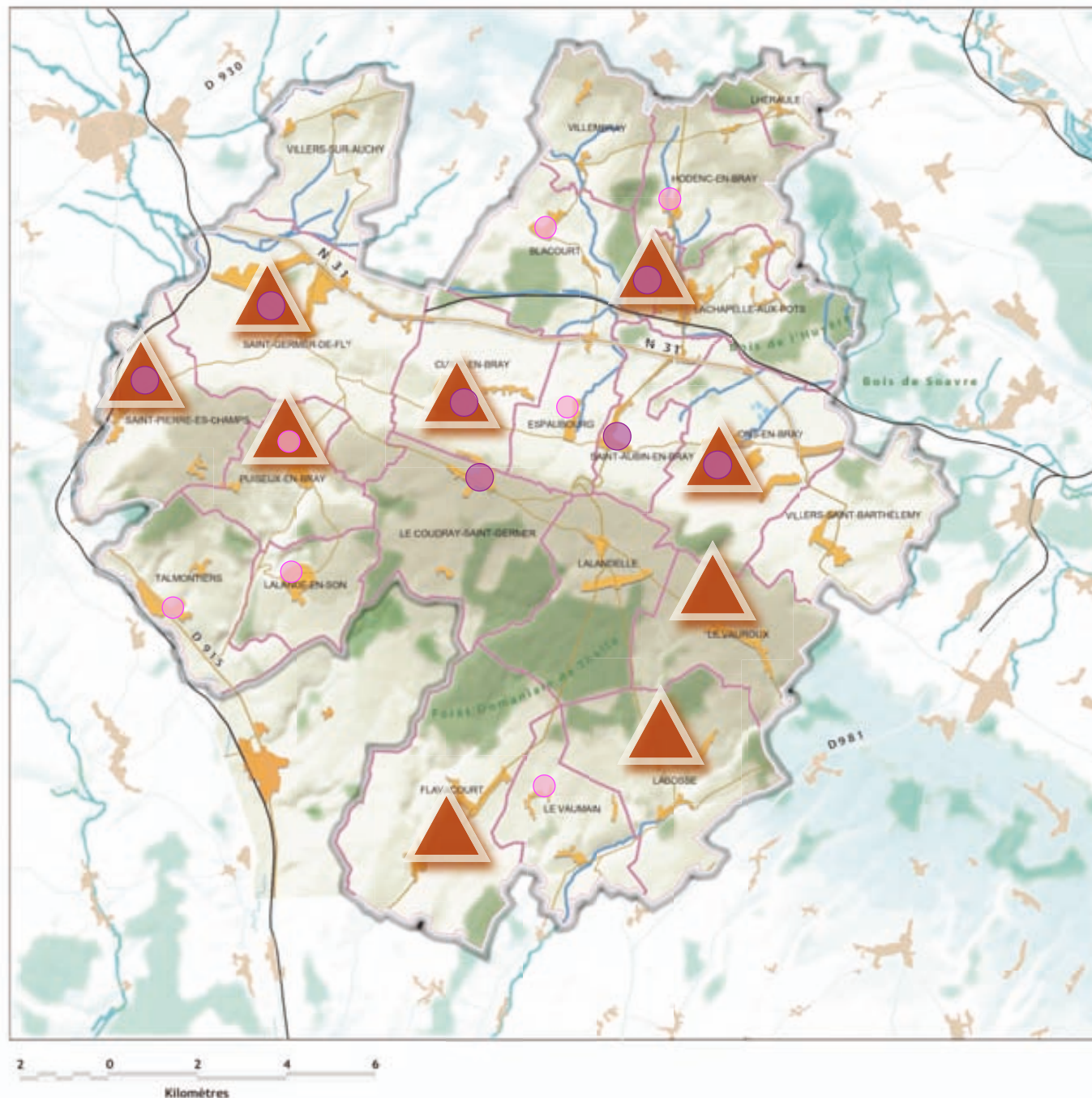
Nombre logements
construits entre
1999 et 2007 :

● Entre 35 et 50
logements

● + de 60
logements

Diminution de la
surface agricole
entre 1999 et
2006 :

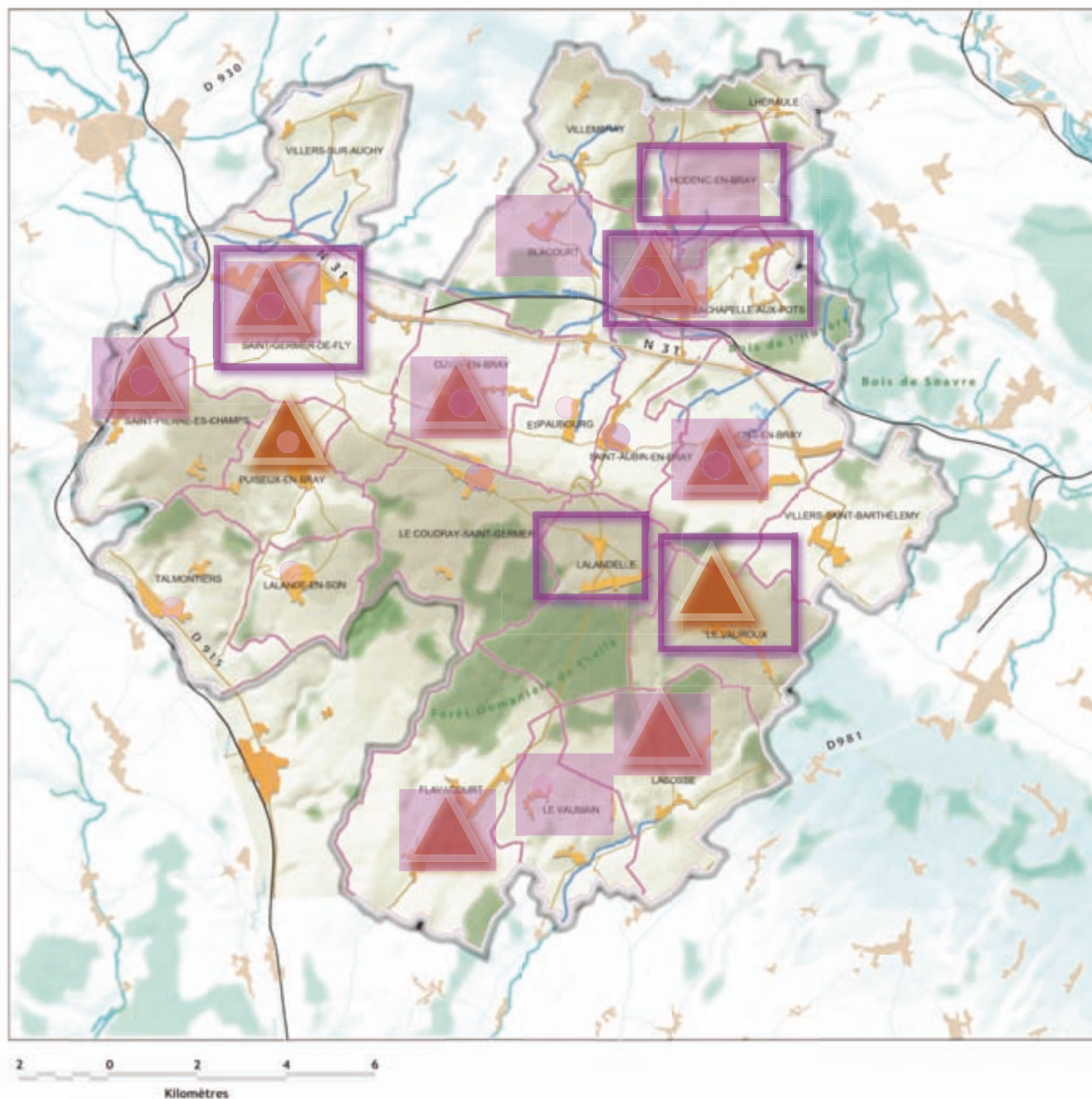
▲ Entre - 15 et -
80 %



Artificialisation inventoriée
par Corine Land Cover
entre 1990 et 1999

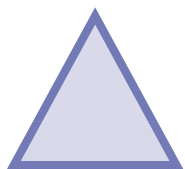


Consommation de l'espace par
l'habitat entre 1999 et 2007
comprise entre 5 et 16 ha
(données DREAL)



Communes dont les surfaces agricoles représentent plus de 5 % de la SAU totale du Pays, et qui ont connu une diminution de leur surface agricole et une artificialisation notables entre 1990 et 2006

→ Niveau d'attention très élevé



Communes dont les surfaces agricoles représentent plus de 5 % de la SAU totale du Pays, et qui ont connu une artificialisation notable entre 1990 et 2006

→ Niveau d'attention fort



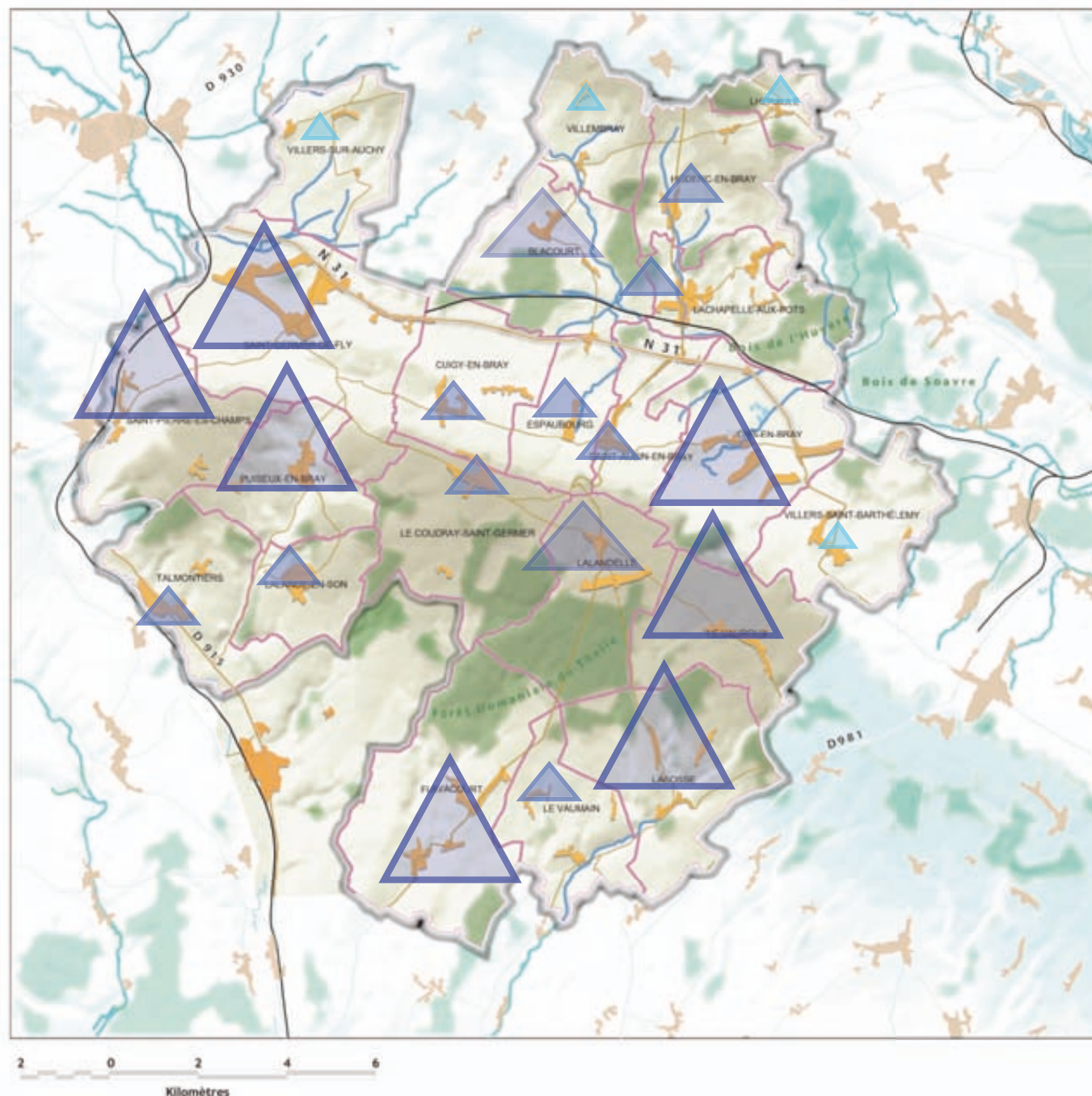
Communes qui présentent un contexte de développement urbain important

→ Niveau d'attention moyen



Autres communes

→ Niveau d'attention plus faible



Développements linéaires

(Ex :St Pierre es Champs)



Extension de l'urbanisation fragmentant progressivement les espaces agricoles

(Ex : Le Vauroux)



Développements linéaires

(ex :St-Germer-de-Fly)



Développements linéaires non rattachés au bourg, mitage

(Ex : Ons-en-Bray)



Développements des hameaux

(Ex : Puiseux en Bray)



Développements linéaires

(Ex : Flavacourt)



Les caractéristiques de l'agriculture du territoire

Un élevage important mais pas dominant

Le Pays de Bray comportait en 2000 5 082 ha (209 exploitations) de superficies toujours en herbe, soit 36 % environ de la Surface Agricole Utilisée (SAU).

L'élevage constitue une part importante de la production agricole, mais il est en diminution.

Les superficies toujours en herbe ont en effet reculé de 38 % entre 1979 et 2000.

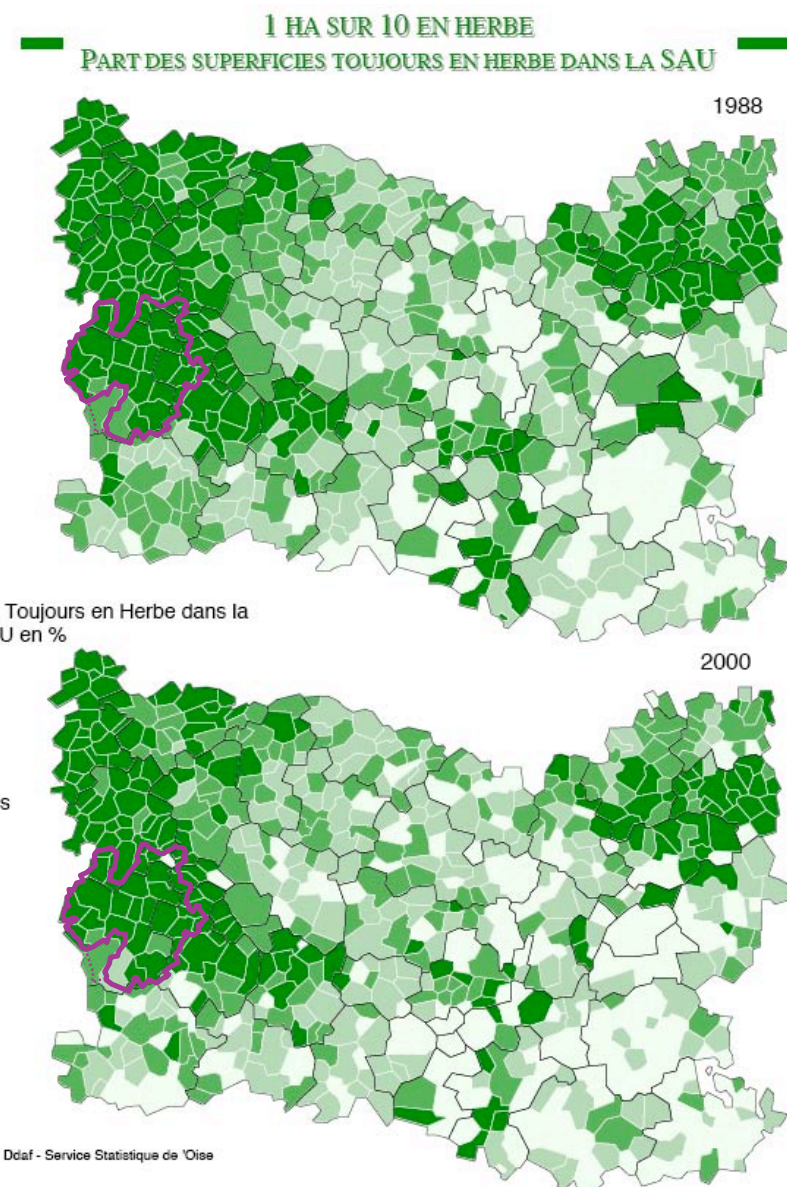
Ainsi la baisse des surfaces agricoles utile sur cette période (de plus de 2 000 ha) correspond en réalité à une forte diminution des surfaces agricoles toujours en herbe (3 100 ha environ), mais à une augmentation des terres labourables (1 000 ha environ).

Notons que la surface des exploitations céréalières ont aussi augmenté de 150 ha environ au profit essentiellement de la production de blé.

La diminution des surfaces toujours en herbe s'accompagne naturellement de celle des cheptels :

- - 8 203 bovins,
- - 281 ovins,
- - 180 porcins.

Il en résulte que le Pays de Bray, d'un espace agricole mixte (50 % de terres labourables / 50 % d'élevage) et devenu un territoire à dominante de grande culture (63 % de la surface).



Évolution des surfaces toujours en herbes (ensemble des prairies naturelles, pâturages, herbages et landes productives) d'après le recensement agricole de 2000

	Superficie toujours en herbe		Superficie toujours en herbe		Superficie toujours en herbe		Evolution 79/2000		Evolution 1988/2000	
	Superficie (ha)	part de la SAU	Superficie (ha)	part de la SAU	Superficie (ha)	part de la SAU				
	1979		1988		2000					
BLACOURT	495	79%	369	68%	466	64%	-29	-6%	97	26%
COUDRAY-SAINT-GERMER	418	54%	236	35%	176	29%	-242	-58%	-60	-25%
CUIGY-EN-BRAY	431	59%	376	53%	283	57%	-148	-34%	-93	-25%
ESPAUBOURG	161	61%	117	50%	14	100%	-147	-91%	-103	-88%
FLAVACOURT	206	12%	116	7%	55	3%	-151	-73%	-61	-53%
HODENC-EN-BRAY	484	74%	255	53%	112	37%	-372	-77%	-143	-56%
LABOSSE	276	26%	194	19%	264	23%	-12	-4%	70	36%
LACHAPELLE-AUX-POTS	447	65%	305	59%	242	63%	-205	-46%	-63	-21%
LALANDE-EN-SON	85	25%	38	15%	nc	nc	/	/	/	/
LALANDELLE	246	40%	200	29%	155	21%	-91	-37%	-45	-23%
LHERAULE	73	78%	75	60%	0	/	-73	-100%	-75	-100%
ONS-EN-BRAY	785	67%	686	64%	369	54%	-416	-53%	-317	-46%
PUISEUX-EN-BRAY	420	49%	362	44%	307	30%	-113	-27%	-55	-15%
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	188	52%	140	37%	220	38%	32	17%	80	57%
SAINT-GERMER-DE-FLY	1 101	72%	980	67%	631	59%	-470	-43%	-349	-36%
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	367	49%	346	39%	364	43%	-3	-1%	18	5%
TALMONTIERS	188	36%	174	30%	127	29%	-61	-32%	-47	-27%
VAUMAIN	90	21%	53	17%	60	20%	-30	-33%	7	13%
VAUROUX	226	27%	136	20%	95	14%	-131	-58%	-41	-30%
VILLEMBRAY	312	55%	263	40%	190	37%	-122	-39%	-73	-28%
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	509	56%	377	41%	313	35%	-196	-39%	-64	-17%
VILLERS-SUR-AUCHY	727	83%	718	79%	639	71%	-88	-12%	-79	-11%
Total	8 235	50%	6 516	42%	5 082	36%	-3153	-38%	-1434	-22%
SERIFONTAINE	272	24%	149	15%	81	8%	-191	-70%	-68	-46%
Total (avec Sérifontaine)	8 507	49%	6 665	40%	5 163	34%	-3344	-39%	-1502	-23%

L'élevage recule: le nombre de bovins, en 2000, n'était plus que 63 % de son effectif de 1979 , les ovins (- 37%) résistant mieux, les porcins disparaissant. Seule la production de volaille augmente (leur nombre a augmenté de 31 %).

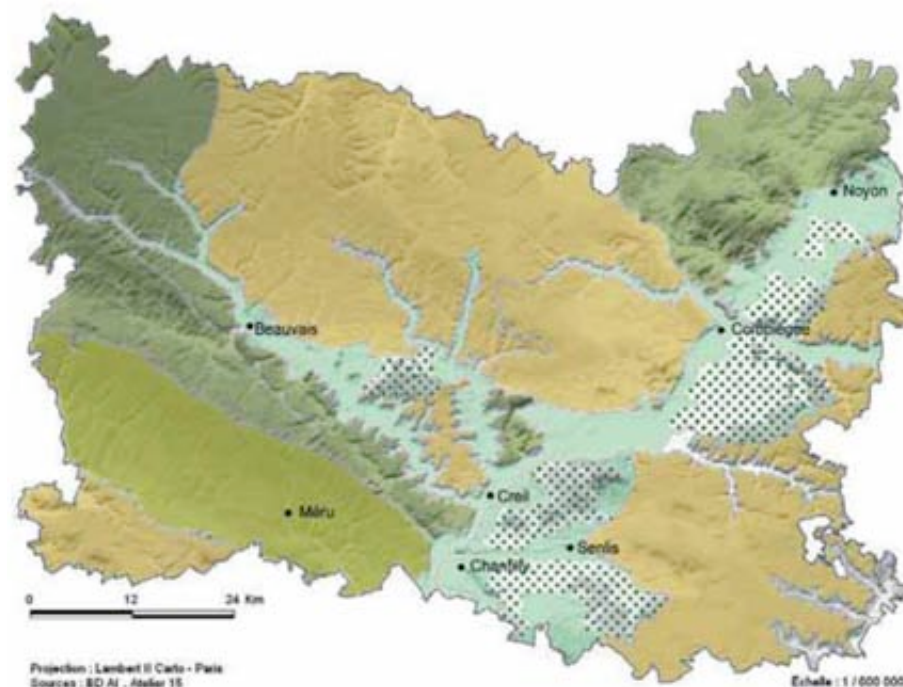
La diminution des surfaces agricoles, générale en France pendant cette période, a donc été, dans le Pays de Bray, avant tout liée à trois facteurs dont il est difficile d'évaluer la part relative :

- **La crise profonde de l'élevage**, qui n'a rien d'un phénomène local : dans le territoire, l'activité a relativement bien résisté tout en perdant une part importante de ses surfaces.

A cette crise de l'élevage est associée **une concentration très forte des exploitations** qu'il s'agisse des exploitations spécialisées dans les terres labourables ou dans l'élevage : les exploitations bovines représentent en 2000 40 % de leur effectif de 1979, celles spécialisée dans les terres labourables en représentaient 53 %.

Les disparitions d'exploitation ont donc touché les deux secteurs.

- **L'évolution interne au secteur des grandes cultures**, qui est plutôt limitée dans le Pays de Bray par rapport à ce qui est constaté au plan national ou régional, et qui aboutit à une suprématie du blé sur les autres cultures.
- **La pression urbaine**, qui constitue la toile de fond des évolutions précitées : ce n'est pas l'urbanisation qui crée les difficultés économiques agricoles, mais c'est elle qui offre souvent un débouché aux terres dont l'exploitation devient difficile pour des raisons économiques, dans le cadre d'une compétition entre affectations des sols dont l'agriculture ne sort pas souvent gagnante.



Evolutions - Légende

- Zones de grandes cultures : légère diminution des céréales et de la betterave industrielle, forte augmentation des protéagineux et du colza
- Zones mixtes de grandes cultures et d'herbages : expansion des grandes cultures au détriment de la surface fourragère (prairies et cultures fourragères)
- Zones ayant basculé d'une situation mixte à une dominante de grandes cultures
- Zones mixtes de grandes cultures et de polyculture de vallée humide (herbages, cultures fourragères, peupleraies ...) : expansion moins marquée des grandes cultures
- Zones couvertes par les grands massifs forestiers

Une place économique de l'agriculture qui diminue

L'agriculture a connu une baisse non négligeable de sa valeur ajoutée totale à l'échelle du Pays, passant de 18,5 à 11 millions d'Euros de 1990 à 2007.

Cette baisse a été continue, bien que la valeur ajoutée ait beaucoup fluctué entre 1990 et 2006 (entre 20 et 15 millions d'euros), pour chuter ensuite à 11 millions d'euros.

La tendance est à une accentuation de la diminution de la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la production totale de richesse du Pays.

En effet, elle ne représente plus que 9 % de la valeur ajoutée totale du Pays (contre 19 % en 1990), au même niveau que la construction mais derrière le tertiaire marchand et non marchand (respectivement 15 et 16 %) et l'industrie (52 %).

Cette évolution doit également être analysée dans le cadre de celle de la valeur ajoutée totale du Pays de Bray, qui a beaucoup progressé pendant la période (+ 37 %).

En termes économiques (mais pas en termes de « tenue » du paysage et du territoire qui demeure très majoritairement agricole), la place de l'agriculture s'affaiblit : elle ne représente plus que le dixième de la création de richesses du Pays.

Evolution comparée de la Valeur Ajoutée totale et de celle de l'agriculture (base 100 en 1990)



Graphique : évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole (en millions d'Euros) et de la productivité apparente du travail agricole (en Euros) depuis 1990.

La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, c'est à dire des consommations correspondant aux biens et services consommés dans le cours de la production. La valeur ajoutée, qui intègre donc les salaires, permet de mesurer de façon homogène la création de richesse par une entreprise quelque soit son secteur d'activité. La somme des valeurs ajoutées des entreprises et organisations d'un territoire constitue son produit intérieur brut (PIB). Il s'agit donc d'une valeur essentielle à l'analyse économique qui décrit la richesse effectivement produite, et sur la base de laquelle est assise la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'activité agricole présente toutefois une valeur ajoutée par emploi (productivité apparente du travail) en accroissement (de 38 400 à 46 800 millions d'euros) : **la diminution de moitié des emplois agricoles et la concentration des exploitations aboutissent à une augmentation de la production de richesse par emploi au cours de la période**

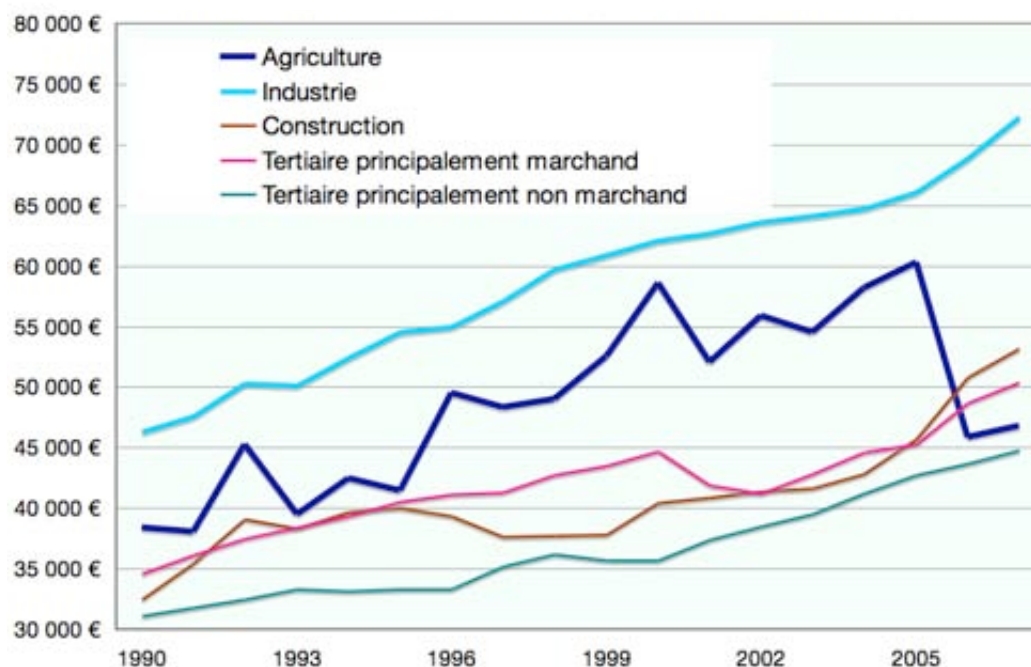
La structure de l'économie agricole a été en effet, très profondément modifiée par la diminution du nombre des exploitations et, compte tenu du maintien fréquent des surfaces agricoles, par **l'accroissement important de la surface moyenne des exploitations** :

- 40 % des exploitations et 68 % des exploitations professionnelles ont disparu à l'échelle du SCOT entre 1979 et 2000 (contre 31 % pour le département de l'Oise).
- La surface moyenne est passée de 41 ha. en 1979 à 61 ha. en 2000 et le nombre d'exploitation de plus de 1 000 ha a quadruplé.

Le revenu moyen agricole n'ayant pas évolué à la même hauteur que la valeur ajoutée, il s'ensuit que dans les faits, c'est la surface nécessaire à l'exploitant et, le cas échéant, à ses salariés, qui a déterminé la concentration et entre autres, par le départ de nombreux agriculteurs âgés et par le peu de candidats à la reprise de leurs exploitations, .

La concentration signifie en effet que le nombre d'exploitants et de salariés par exploitation diminue : l'emploi agricole s'est contracté à la fois pour ce qui concerne les exploitants (- 56 % de 1990 à 2007) et les salariés (- 23 % pendant la même période).

Evolution comparée de la productivité apparente du travail (en euros)



Graphique : évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole (en millions d'Euros) et de la productivité apparente du travail agricole (en Euros) depuis 1990.

La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, c'est à dire des consommations correspondant aux biens et services consommés dans le cours de la production. La valeur ajoutée, qui intègre donc les salaires, permet de mesurer de façon homogène la création de richesse par une entreprise quelque soit son secteur d'activité. La somme des valeurs ajoutées des entreprises et organisations d'un territoire constitue son produit intérieur brut (PIB). Il s'agit donc d'une valeur essentielle à l'analyse économique qui décrit la richesse effectivement produite, et sur la base de laquelle est assise la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les perspectives à moyen terme

Les estimations relatives à la valeur ajoutée dégagée par l'agriculture et à la productivité du travail résument les difficultés actuelles de l'activité agricole dans son ensemble.

En effet, la trajectoire de création de richesses par l'agriculture est opposée à celles des autres activités du Pays de Bray, qui voient leur valeur et leur productivité progresser de façon nette.

Du point de vue sectoriel, ces courbes signifient que les grandes cultures ne pallient pas complètement le déclin de l'élevage.

Du point de vue des exploitations, cet état de fait – dont l'ampleur est sans commune mesure avec la réduction des surfaces agricoles, dans un territoire marqué par une faible part de friches – montre que les bénéfices en termes de valeur ajoutée de la concentration des exploitations ont été relativement limités.

Du point de vue territorial, ces évolutions économiques montrent que la place de l'agriculture dans le territoire pourrait être remise en cause si la diminution de la valeur ajoutée se prolongeait.

Dans un SCOT, l'agriculture occupe une double fonction : économique, certes, mais également un rôle d'occupation d'une part très importante de la surface : rappelons qu'elle occupe 64 % des surfaces totales du Pays de Bray, auxquels il faut ajouter les très importantes surfaces boisées et naturelles.

Ces deux composantes territoriales de l'activité agricole dictent les objectifs que le SCOT peut s'assigner en matière de protection de l'agriculture, qui est un des objectifs prévus par la Loi :

- Au titre du maintien d'une activité économique agricole, les questions relatives à la visibilité à moyen et long terme de la disponibilité effective des terres agricoles sont essentielles. Les urbanisations que le SCOT sera amené à envisager en fonction de son projet global devront prendre en compte les besoins agricoles, en termes de viabilité des exploitations (et donc d'emploi, cette donnée intégrant par exemple l'âge des exploitants, mais également en termes de secteurs menacés, par exemple en milieu proche des villages) et en termes de viabilité des différentes filières.

Les problématiques de diversification (vente directe, gîtes, etc...) participent également de cette réflexion, et rejoignent celle de la mise en valeur du territoire.

- S'agissant de ce dernier point, il faut d'abord rappeler le rôle absolument essentiel que l'agriculture joue à l'égard du cadre de vie (environnemental, paysager, etc...) du territoire.

L'agriculture, au terme d'une mutation difficile et toujours en cours, est une activité dont l'importance territoriale est plus grande que son importance économique directe.

En conséquence, ses évolutions impactent directement le paysage, l'environnement (cycle de l'eau, biodiversité, etc...) et doivent être prises en compte dans le cadre d'un SCOT où l'attractivité résidentielle liée au cadre de vie est de toute évidence un élément fort.

Dans ce cadre, le développement des mesures agri-environnementales, de la diversité des productions, ont un impact fort sur l'attractivité du territoire dont le caractère rural et l'ambiance préservée constituent des atouts importants.

De ce point de vue, les réalisations du Pays de Bray méritent d'être noté :

Les Mesures agro-environnementale et la "gestion de Territoire" en pays de Bray, source Communauté de Communes du Pays de Bray

Lors de l'élaboration du Projet de territoire (1999), les élus du Pays de Bray ont souhaité le maintien de l'identité rurale et bocagère, tout en s'ouvrant sur l'extérieur par la recherche d'une complémentarité avec les pôles périphériques.

Le Projet agro-environnemental Gestions de Territoire souhaité par la Pays de Bray vise donc la préservation et la valorisation des ressources naturelles de son territoire tout en entretenant ses qualités paysagères. Il doit permettre de légitimer le rôle de l'activité agricole brayonne au service de la gestion et de l'entretien de l'espace du Pays de Bray.

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray est concerné par plusieurs enjeux, pour chacun d'eux un territoire est identifié :

- Enjeu : zones humides (AESN)
- Enjeu Biodiversité « Natura 2000 » : Deux sites Natura 2000 sont concernés: Landes et forêts humides du Bas Bray de l'Oise (à cheval sur la Communauté de Communes de la Picardie Verte) et Massif forestier du Haut
- Bray de l'Oise.
- Enjeu Prairies et Paysages : toutes les communes de la CC Pays de Bray sont concernées.
- Enjeu Biodiversité et Paysages (hors Natura 2000) : toutes les communes de la CC Pays de Bray sont concernées

Les résultats en 2009 : les agriculteurs du Pays de Bray s'engagent.

16 nouveaux contrats en faveur des Mesures Agro Environnementales et de «Gestions de Territoire » ont été conclus en 2009 par des exploitations agricoles brayonnes, ce qui assurent l'entretien de :

- 34,5 km de haies ;
- 64 arbres têtards à entretenir ;
- 2,3 ha de pré-vergers
- 434 ha de surface de prairies et d'espaces remarquables où la fertilisation azotée sera limitée et 20 ha de prairies où il n'y aura plus de
- fertilisation ;
- 11 ha avec la création de couvert herbacé (en bande ou prairie) impliquant
- une limitation de la fertilisation et 2,76 ha sans fertilisation ;
- 2,43 ha d'amélioration d'un couvert en gel ;
- 32 mares à restaurer et entretenir et 800 m linéaire d'entretiens de fossés.

Les communes concernées dans le cas présents sont : Le Coudray Saint Germer, Villers Sur Auchy, Labosse, Hodenc en Bray, Saint Aubin en Bray, VillersSaint Barthélémy, Puiseux en Bray, Saint Pierre es Champs, Saint Germer deFly et La Chapelle aux Pots.

Quel que soit le projet que le SCOT sera amené à développer, celui-ci devra prendre appui sur la réalité agricole du territoire qui conditionne largement sa typicité, sa spécificité et sa capacité à poursuivre un développement équilibré.

L'EMPLOI EST REPARTI, MAIS SE CONCENTRE AUTOUR DE LA RN 31

Quatre pôles d'emplois situés le long de la RN 31 fournissent quasiment 40 % des emplois du territoire : Saint-Aubin-en-Bray, Saint-Germer-de-Fly, Ours-en-Bray et Lachapelle-aux-Pots.

Ces communes correspondent également aux densités d'habitants les plus importantes du territoire (plus de 900 habitants) et pour deux d'entre-elles, aux pôles de services du territoire. Notons que Le Coudray-Saint-Germer constitue un pôle de services mais ne présente pas un niveau d'emplois qui se démarque des autres communes (5%).

La répartition des zones d'activité corrobore la potentialité de développement de nouvelles activités dans le territoire (carte et tableaux pages suivantes).

On compte 10 zones économiques dans le territoire (avec celle de Sérifontaine), dont 2 en projets. Ces espaces ne couvrent pas forcément des parcs d'activités organisés en tant que tels, qu'il soit à vocation industrielle, artisanale ou tertiaire, mais désigne des secteurs de développement d'activités dans les communes.

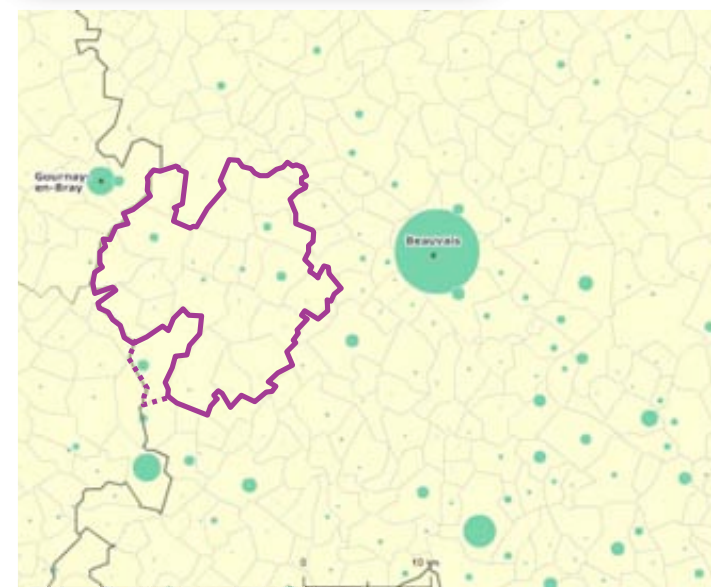
Les parcs d'activités existants recensés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise couvrent :

- Les zones artisanales de Lachapelle-aux-Pots, Lalande-en-Son, Sérifontaine ;
- Les zones industrielles de Saint-Germer-de-Fly et Saint-Pierre-es-Champs.

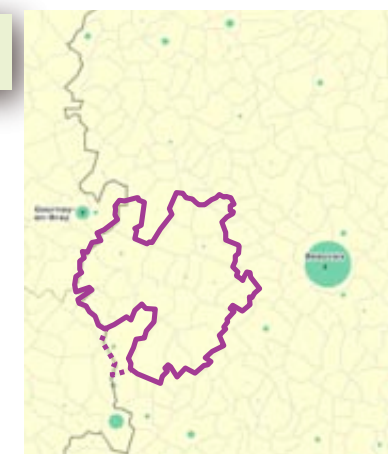
Elles représentent une surface de 11,8 ha., à laquelle se rajouteront 4 ha de nouvelles surfaces avec la réalisation des zones d'activités en projet.

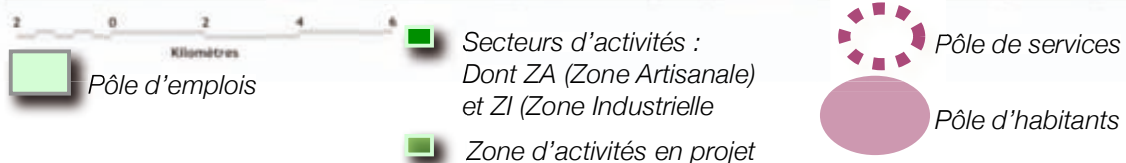
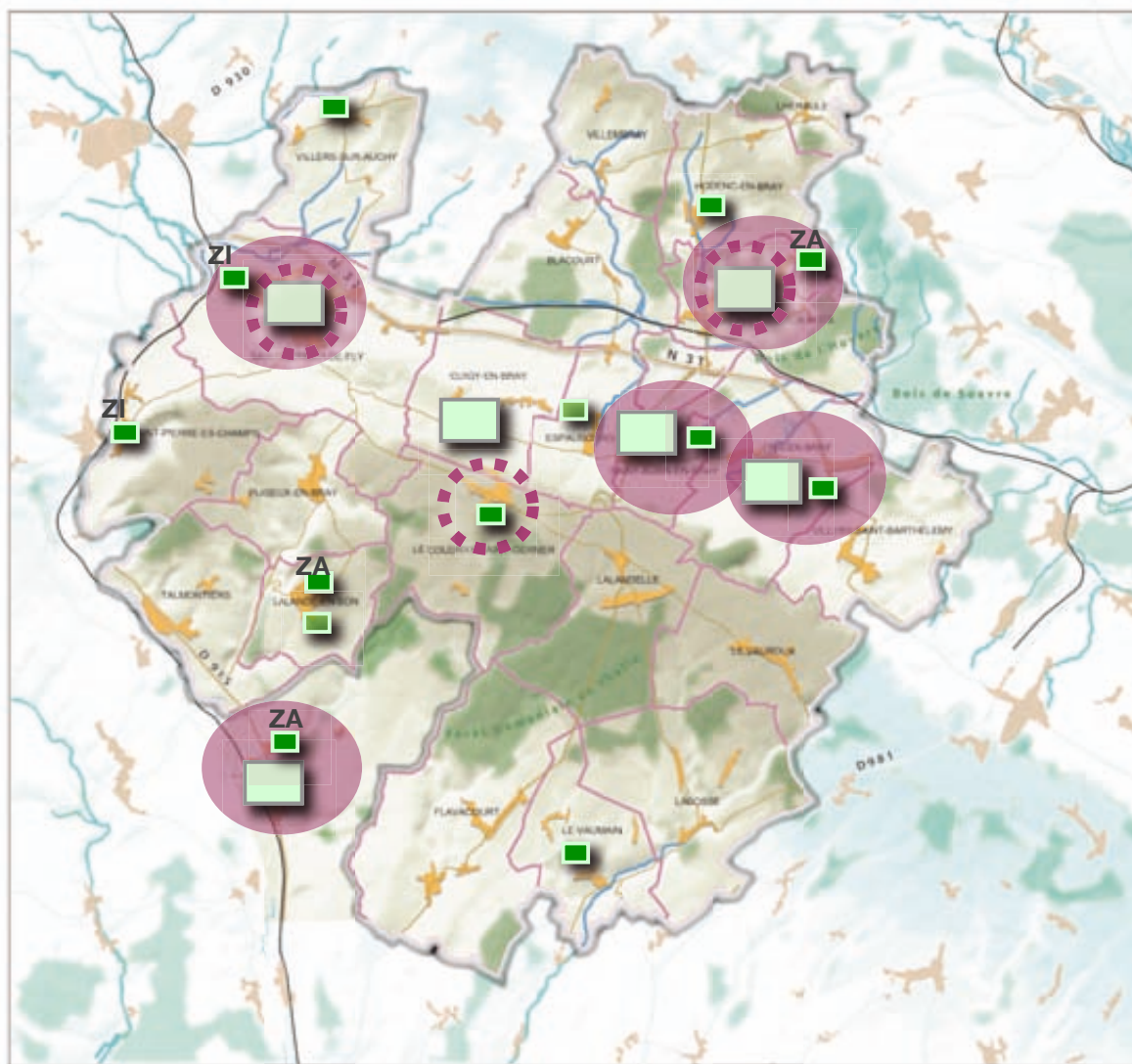
Les surfaces des zones d'activités sont réduites. Mais, le territoire possède des marges de croissance de ses activités et donc, de ses emplois : plusieurs communes présentent des configurations favorables à l'installation d'activités (accessibilité, taille et poids en habitants...). Ces créations pourraient se faire sous forme de parcs à créer (le long de la RN 31) ou au sein des tissus urbains (beaucoup d'activités étant d'ailleurs implantées hors zone dédiée). La croissance de ses surfaces d'activité s'inscrirait dans le cadre d'une réflexion à mener sur le développement tertiaire et de l'économie résidentielle.

Nombre d'emplois en 2006



Nombre de cadres au lieu de travail



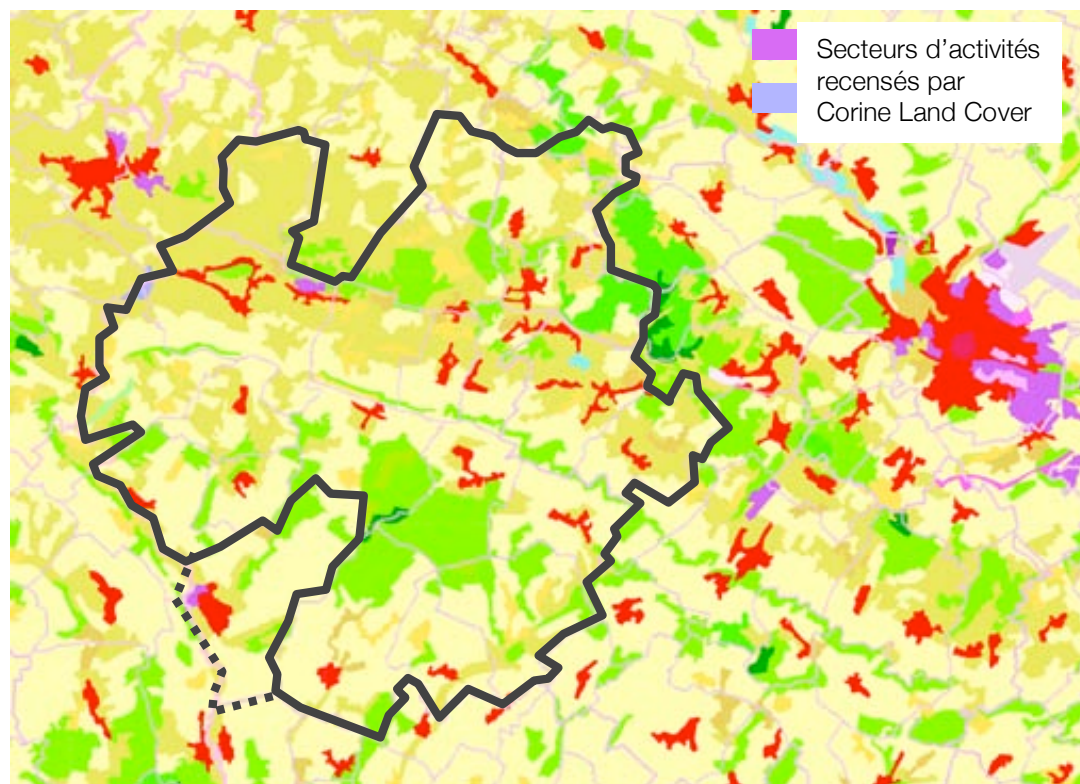


Commune	Part des emplois totaux du Pays	Nombre d'emplois
Villembrey	2%	108
Villers-sur-Auchy	2%	118
Le Vaumain	2%	146
Labosse	3%	151
Espaubourg	3%	176
Puiseux-en-Bray	3%	180
Lalandelle	3%	186
Hodenc-en-Bray	3%	192
Blacourt	3%	196
Le Vauroux	3%	202
Villers-Saint-Barthélemy	3%	205
Lalande-en-Son	5%	271
Flavacourt	5%	292
Le Coudray-Saint-Germer	5%	301
Talmoniers	5%	304
Saint-Pierre-es-Champs	5%	308
Cuigy-en-Bray	6%	332
Saint-Aubin-en-Bray	8%	473
Saint-Germer-de-Fly	9%	556
Ons-en-Bray	9%	557
Lachapelle-aux-Pots	12%	708
Total Pays de Bray	100%	6 027
Sérifontaine	17%	1 000

Zones artisanales ou secteurs d'activités du territoire du Pays de Bray

COUDRAY ST GERMER	TYPE DE ZONES	SURFACES
Existantes		
LA CHAPELLE-AUX-POTS	Z. ARTISANALE	2.5
LALANDE-EN-SON	Z. ARTISANALE	2
SERIFONTAINE	Z. ARTISANALE	0.9
SAINT-GERMER-DE-FLY	Z.I.	1.4
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	Z.I.	5
En projet		
ESPAUBOURG	Z.I.	3.5
LALANDE-EN-SON	Z.I.	0.5

Source : Chambre de commerces et d'Industrie



Commune	Zone d'activités	Foncier encore disponible	Immobilier existant disponible
ST GERMER DE FLY	Zone industrielle	15 000m ²	NON
ONS EN BRAY	Zone d'activité		NON
LE COUDRAY ST GERMER	Zone d'activité		NON
VILLERS SUR AUCHY	Zone d'activité	OUI (communale)	NON
LA LANDE EN SON	Zone artisanale		
LA CHAPELLE AUX POTS	Zone artisanale	OUI (privé)	OUI (1 bâtiment privé)
ST AUBIN EN BRAY	Zone artisanale		
SERIFONTAINE	Zone artisanale		
BLACOURT	NON		
CUIGY EN BRAY	NON		
LA BOSSE	NON		
LA LANDELLE	NON		
PUISEUX EN BRAY	NON		
SAINT PIERRE ES CHAMPS	NON		
LE VAUROUGH	NON		
ESPAUBOURG	En projet : Zone industrielle	OUI (privé)	NON
FLAVACOURT	En projet : Zone artisanal		
HODENC EN BRAY			
LHERAULE			
TALMONTIERS			
LE VAUMAIN			
VILLEMBRAY			
VILLERS ST BARTHELEMY			
Total	10 zones d'activité (dont 2 en projet)	oui (dont 15 000 m2)	OUI (1 bâtiment privé)

Enquête auprès des communes dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays de Bray

L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Une évolution économique caractéristique d'un espace sous influence de plusieurs agglomérations

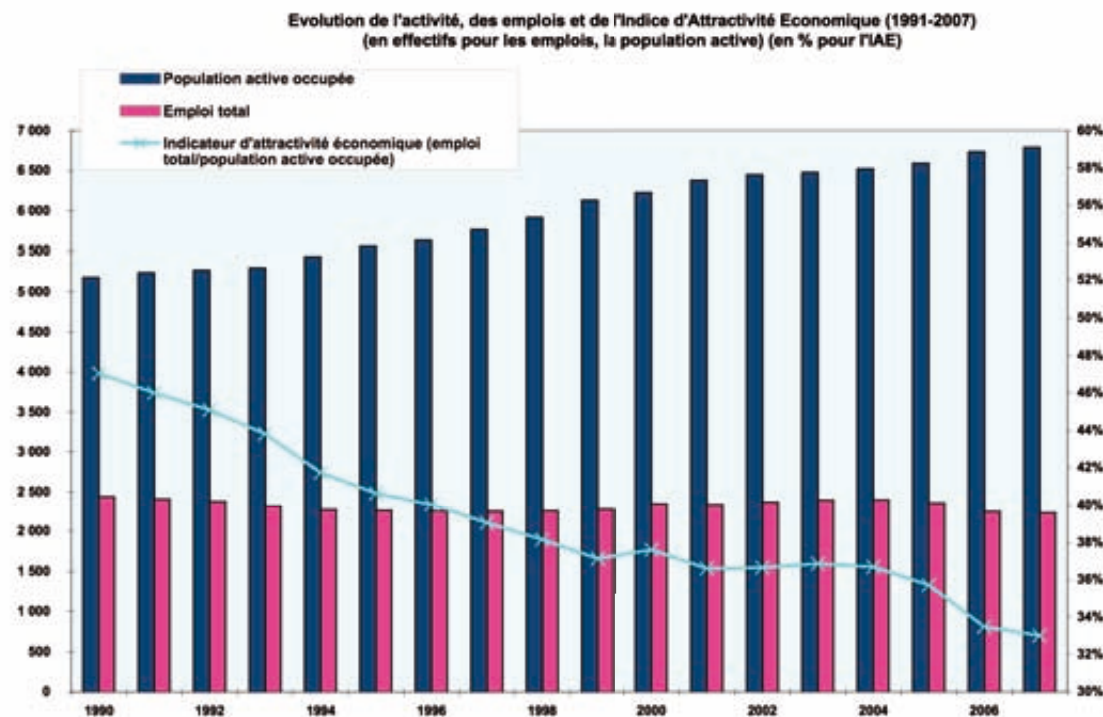
Des migrations domicile/travail de plus en plus importantes

Les personnes qui s'installent dans le territoire sont majoritairement des actifs qui travaillent à l'extérieur.

Les actifs ont en effet, augmenté de 21% depuis 1990, tandis que les emplois diminuaient lors de cette période.

Il en résulte que les mobilités domicile /travail augmentent dans le territoire. Les salariés travaillent de plus en plus à l'extérieur et on comptabilise plus de personnes qui sortent du territoire que de personne qui rentrent pour y travailler : chaque jour, ils sont 4 500 de moins à entrer dans le territoire qu'à en sortir pour aller travailler.

L'autonomie économique du territoire, au vue des données de l'emploi et de l'activité, se dégrade : le territoire compte 6 800 actifs occupés environ (+ 11% depuis 1999), mais ne possède que 2 250 emplois environ (- 1,5 % depuis 1999).



- Un actif est une personne qui réside dans le territoire et qui travaille, mais dont l'emploi n'est pas obligatoirement localisé dans le territoire. La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.
- Un emploi est un travail dans un établissement localisé dans le territoire.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE DÉMONTRENT QUE LE TERRITOIRE SE RÉSIDENTIALISE

Un fort niveau d'activité

La population active a augmenté quasiment deux fois plus vite que la population totale depuis 1990.

Le niveau d'activité est supérieur aux moyennes de référence : **le taux d'activité du Pays de Bray s'élève à 74,3%** (part de la population des 15/64 ans) alors qu'il est de 71,3 % en France en 2006.

La typologie des personnes qui se sont installées a largement soutenu cette croissance de l'activité (personne en âge de travailler et surtout des 40-60 ans).

Pour le territoire, il s'agit de réserves potentielles pour le développement des emplois localement.

En effet, l'augmentation de l'activité entraîne plus de mobilités domicile/travail, mais elle peut aussi être bénéfique pour la création d'entreprises au sein même du Pays.

La dépendance du territoire aux emplois extérieurs est aggravée par ce niveau d'activité élevé, non pas car l'arrivée d'actif a été trop importante, mais parce qu'elle n'a pas été accompagnée de création d'emplois suffisante.

Evolution de la population totale et de la population active
(base 100 en 1990)

